

ASSU- ÉTUDES

UNE ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES ACTEURS
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

CENTRE LOCAL DE PROMOTION
DE LA SANTÉ DE BRUXELLES



EN GUISE D'INTRODUCTION	03
I. LE CONTEXTE DE TRAVAIL	05
A. LE CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE BRUXELLES	06
B. LES POINTS D'APPUI AUX ÉCOLES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES ASSUÉTUDES	08
II. LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE	11
A. LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE	12
B. LA MÉTHODOLOGIE	13
C. LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE	17
III. DES RÉSULTATS ÉLOQUENTS	21
A. PAROLES D'ACTEURS SCOLAIRES	22
B. CONVERGENCE ET DIVERGENCE... DÉCRYPTAGE	54
IV. CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL	73
ANNEXES	78

Cette enquête, menée par entretiens semi-directifs, est un travail collectif réalisé par l'équipe du Centre Local de Promotion de la Santé de Bruxelles. Je remercie Béatrice Garlito y Romo, Bégonia Montilla, Patricia Thiébaud et Dominique Werbrouck d'avoir pris à bras le corps et l'esprit cette nouvelle expérimentation de travail du CLPS de Bruxelles.

Catherine Végaïrginsky, avril 2011.

EN GUISE D'INTRODUCTION

Le Centre Local de Promotion de la Santé de Bruxelles (CLPS) soutient et accompagne les acteurs de première ligne aux prémises de leur projet, dans leur réflexion et leurs interrogations sur le contexte dans lequel celui-ci va s'inscrire, ainsi que sur les besoins et les attentes de leur public.

En 2007, le Gouvernement de la Communauté française (Ministre de l'Enseignement et Ministre de la Promotion de la santé) confie au CLPS de Bruxelles la mission de Point d'Appui aux écoles de l'enseignement secondaire en matière de prévention des Assuétudes (PAA). Il est impératif d'être à l'écoute des acteurs scolaires. Un travail long, complexe et enrichissant !

Nous avons élaboré une méthodologie respectueuse des valeurs de promotion de la santé, mais aussi rigoureuse en terme de représentativité des écoles, des acteurs et de la réalité bruxelloise. Prendre en compte la diversité des réseaux, des profils d'écoles (accueillant un public fragilisé ou non), des acteurs impliqués dans la vie scolaire, nous a donné l'occasion de nous entretenir avec une diversité d'interlocuteurs.

La première partie de ce document décrit notre contexte de travail. Nous y présentons le comité de concertation intersectoriel qui nous a aidés à réfléchir aux questions et à leur formulation, aux représentations des uns et des autres quant aux comportements à risques, à la prévention, à la réduction des risques, et aux assuétudes.

Les étapes méthodologiques sont développées dans une deuxième partie. Nous voulions en savoir plus sans trop orienter les réponses... à vous de découvrir ces témoignages ! Ces paroles et récits livrés sont révélateurs de la réalité vécue sur le terrain. Directeurs, enseignants, éducateurs, agents PMS et acteurs PSE, médiateurs : ces différents professionnels ont contribué par leur point de vue à éclairer une réalité de travail pleine de surprises. Ces propos ont leur poids et nous avons décidé de leur laisser une vraie place. Ces paroles recueillies sont reprises dans la troisième partie. Mettre bout à bout ces témoignages, les interroger, les recouper, les croiser, et puis tenter une analyse épurée sans dénaturer ni caricaturer, nous a permis de dégager des constances, des divergences et... des attentes !

Pour conclure, nous proposons des pistes de travail à réfléchir ensemble, à soumettre aux secteurs concernés et aux pouvoirs politiques.

Cette enquête comporte bien sûr des limites. Le regard des jeunes n'est vu que sous le prisme des acteurs scolaires. C'est pourquoi, nous valoriserons leurs points de vue dans un second temps. De notre place de deuxième ligne, et soucieux de valoriser une approche de santé globale, nous appelons tous les secteurs et tous les niveaux de pouvoir à s'entendre autour de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des jeunes.

Nous souhaitons que cette enquête suscite le débat entre les différents secteurs. Si la santé est l'affaire de tous, elle reste à construire ensemble !



**LE
CONTEXTE
DE TRAVAIL**



A. LE CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE BRUXELLES

I. QUI SOMMES-NOUS?

Depuis 1998, l'équipe du CLPS de Bruxelles soutient les travailleurs des associations des secteurs de la santé (assuétudes, santé mentale,...), du social, du logement, de l'enseignement, de la culture, de l'environnement,... et accompagne leurs projets, dans une dynamique où la dimension de la santé au sens large et la qualité de la vie sont valorisées.

Le CLPS de Bruxelles est dans une position centrale pour favoriser l'émergence et accompagner les actions locales. Sa connaissance du terrain bruxellois lui permet d'établir des liens entre les acteurs du secteur associatif. Le CLPS de Bruxelles est à la fois une ressource pour les acteurs de terrain, un acteur d'observation, d'analyse et de relais des réalités locales auprès des décideurs politiques locaux, régionaux, communautaires, fédéraux, mais aussi un acteur de promotion de la santé pour une analyse de la situation locale, un soutien à l'élaboration de projets locaux ou communautaires et un acteur incontournable dans la mise en concertation sectorielle et intersectorielle.

Dans la réalisation de son travail, le CLPS de Bruxelles est soucieux de prendre part à des projets qui visent la réduction des inégalités sociales face à la santé et la participation des intervenants, en mettant en évidence les demandes des acteurs et les besoins des publics concernés, dans le respect des droits fondamentaux de l'être humain.

Nos missions s'articulent autour de quatre axes principaux:

- L'accompagnement méthodologique aux organismes ou personnes qui développent des projets et des actions de terrain dans le domaine de la promotion de la santé, y compris la médecine préventive. Nous mettons à leur disposition les ressources disponibles notamment en documentation, formation, outils d'information et expertise. Dans l'accompagnement méthodologique, le CLPS de Bruxelles soutient des personnes dans un processus d'appropriation de concepts et de stratégies de promotion de la santé, visant l'autonomie et l'esprit critique. Ces temps d'accompagnement sont une opportunité d'écoute, d'échanges et de débat qui permettent d'évaluer les attentes, les demandes et les besoins de nos interlocuteurs. De ces moments privilégiés se dégagent des constats qui sont portés sur la scène politique.
- La concertation et la coordination à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces processus permettent la réflexion, l'analyse et les prises

de décisions les plus pertinentes par rapport aux attentes de la communauté. Le CLPS de Bruxelles représente une structure de proximité renforcée qui favorise les collaborations pour donner naissance à des projets au départ de la communauté locale (commune, quartier,...), intégrées au tissu social existant et répondant à des attentes qui y sont formulées. Ce travail de mise en concertation sectorielle et intersectorielle s'impose à Bruxelles.

- L'évaluation des processus dans la perspective de dynamiser le développement démocratique. Pour que l'évaluation permette d'évoluer, elle doit être productive de sens pour chacun. À chaque étape, dans le cadre de tout accompagnement en promotion de la santé, la question de l'évaluation est présente et permet de questionner les acteurs d'un projet sur ce qui fait sens et production de valeurs par rapport à leurs objectifs.
- Le Centre de documentation ainsi que la diffusion et le relais d'information.

2. DANS QUEL CONTEXTE TRAVAILLONS-NOUS?

Le territoire d'intervention du CLPS de Bruxelles est la Région bruxelloise. La Région bruxelloise représente 1.048.491 habitants⁰¹ d'origines et de cultures diverses, sans prise en compte de la population dans le registre d'attente, 19 communes, 19 CPAS, 42 Maisons Médicales dont 1 Fédération, 28 Centres de planning familial dont 4 Fédérations, 18 Maisons d'Accueil, 27 Services de Santé Mentale dont la Ligue de Santé Mentale, 26 Services PSE, 31 Centres PMS, 19 AMO, 7 Centres d'action globale, 213 implantations d'établissements d'enseignement secondaire, des lieux de concertation sectorielle et intersectorielle ainsi que de nombreuses initiatives s'inscrivant dans le champ de la promotion de la santé, soutenues par des pouvoirs publics variés: Commission Communautaire française, Commission Communautaire Commune, Communauté française, Etat fédéral, Communauté flamande et Commission Communautaire néerlandophone.

3. NOTRE PRIORITÉ: LES INÉGALITÉS SOCIALES FACE À LA SANTÉ

Parce qu'on retrouve parmi la population bruxelloise toutes les couches sociales, des plus pauvres aux plus riches, les inégalités sociales face à la santé en Région bruxelloise sont très marquées, et cela dès la naissance: un enfant a deux fois plus de risques de décéder avant l'âge d'un an dans un ménage sans revenu de travail que dans un ménage à deux revenus. Ces inégalités se poursuivent tout au long de la vie, avec des risques de souffrir de maladies chroniques, d'accidents ou de problèmes de santé mentale qui croissent au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. Par exemple: les

01. Selon le recensement de 2008 par la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE).

personnes les moins diplômées ainsi que les chômeurs se sentent en moins bonne santé que les autres. Étant donné la ségrégation sociale de l'espace bruxellois, les inégalités sociales face à la santé peuvent être approchées par les inégalités de mortalité entre les communes. Les habitants des communes aisées du sud-est de la Région bénéficient des taux de mortalité et de mortalité prématurée les plus faibles, en général et pour quasi toutes les principales causes de décès, à l'exception du cancer du sein et du suicide. (Tableau de Bord de la Santé en Région bruxelloise 2010 – Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale).

B. LES POINTS D'APPUI AUX ÉCOLES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES ASSUÉTUDES

I. EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Les Points d'Appui Assuétudes (PAA) sont créés en 2007 dans le cadre d'un projet pilote visant à développer les collaborations entre les acteurs du monde scolaire et ceux du secteur de la prévention des assuétudes. Ce projet pilote prévoit que la mission Point d'Appui en matière de prévention des Assuétudes soit intégrée au sein de chaque Centre Local de Promotion de la Santé.

Les Points d'Appui Assuétudes ont pour mission :

- de réaliser un inventaire des ressources et des besoins en la matière ;
- de diffuser l'information sur les ressources, les services et les moyens disponibles ;
- de favoriser la création ou le renforcement de réseaux et de partenariats.

L'intérêt principal des Points d'Appui Assuétudes se situe dans la création et le renforcement de réseaux rassemblant ces différents acteurs afin :

- de mener une concertation et une réflexion pour arriver à un discours cohérent sur les interventions, leur philosophie et leur éthique de travail, tout en respectant les spécificités des interventions de chacun ;
- de trouver des solutions pour améliorer les conditions d'intervention en milieu scolaire ;
- d'échanger de bonnes pratiques entre acteurs scolaires d'une part, et entre acteurs scolaires et acteurs spécialisés, d'autre part.

2. LE PROJET PAA BRUXELLOIS ET SON COMITÉ DE CONCERTATION INTERSECTORIEL

Le PAA bruxellois relève d'un accord entre la Communauté française (CF) et la Commission Communautaire française (COCOF). À Bruxelles, le projet PAA se veut avant tout une concertation intersectorielle où les acteurs concernés sont impliqués dès le début du projet. Le CLPS de Bruxelles a rencontré plusieurs acteurs afin de leur présenter le projet et les inviter à constituer un comité de concertation intersectoriel bruxellois. Attaché à la démarche de promotion de la santé, le CLPS de Bruxelles a opté pour un travail sur le long terme. Les objectifs du projet bruxellois sont ceux que les partenaires du projet et le CLPS de Bruxelles se sont donnés en partant des intérêts de chacun à s'impliquer. Dans sa première phase, le projet PAA bruxellois souhaite établir un diagnostic jusqu'ici inexistant, qui porte sur les besoins et les demandes de la communauté scolaire secondaire bruxelloise, et sur sa réalité de terrain face aux conduites et comportements à risques des jeunes.

En janvier 2009, le CLPS de Bruxelles met en place un comité de concertation intersectoriel PAA bruxellois. Les secteurs et associations qui participent aux réunions du comité sont, d'une part, tous les acteurs de la communauté scolaire de l'enseignement secondaire bruxellois et, d'autre part, des structures spécialisées comme les centres de planning familial, les structures « d'aide en milieu ouvert » (AMO), les services actifs en prévention de la toxicomanie, les structures dépendant des pouvoirs communaux et régionaux. Au fil des mois, de nouveaux membres arrivent et d'autres partent. Les acteurs scolaires, souvent confrontés à des événements imprévus et/ou urgents, garantissent difficilement leur présence à des réunions hors de leur établissement. En décembre 2010, le comité de concertation intersectoriel PAA bruxellois se compose des membres suivants : Le Centre PMS de Woluwé-Saint-Lambert, l'asbl Prospective Jeunesse, l'École de Santé Publique ULB-SIPES, le Service PSE de Bruxelles-Ville, le FARES, le CEFA de Saint-Gilles, l'asbl Le Pélican, l'asbl Infor-Drogues, l'asbl Modus Vivendi, la Plate forme Prévention Sida et le CLPS de Bruxelles.

Vers des objectifs communs...

Les premières réunions permettent aux membres du comité de s'accorder sur des objectifs communs :

- échanger les pratiques et les savoirs entre acteurs scolaires et acteurs spécialisés en prévention au sein du comité de concertation ;
- travailler ensemble les objectifs du projet PAA bruxellois dans le cadre des stratégies de promotion de la santé et de réduction des risques ;
- offrir une expertise (dans le sens « expérience ») intersectorielle du terrain bruxellois ;
- favoriser une dynamique concertée de mise en œuvre de projets de prévention des méfaits liés aux prises de risques des jeunes dans les écoles ;
- rendre compte aux pouvoirs subsidiaires des demandes et des besoins de la communauté scolaire et du secteur prévention.

... autour de questions mises au travail

- Quels sont les intérêts de chaque partenaire à collaborer à la mise en œuvre du projet PAA bruxellois?
- Peut-on adopter un langage partagé en respectant les spécificités de chacun afin de diminuer les incompréhensions réciproques (travail sur les représentations) et mener un travail porteur à long terme?
- Quelles sont les problématiques récurrentes rencontrées par les membres du comité?
- Quelles sont les pistes futures communes, les actions prioritaires à mener?
- Comment favoriser les liens entre les missions éducatives des écoles et les missions de prévention?
- Comment visibiliser le projet PAA?

Après un travail d'échanges et de réflexion, les membres du comité de concertation participent à l'élaboration du questionnaire d'enquête. Cette tâche amène à énoncer les problématiques de terrain rencontrées. Un sous-groupe de travail est mis en place pour cette étape du projet. Les membres du comité PAA bruxellois décident de ne pas prendre une part active dans la récolte d'informations auprès des acteurs scolaires bruxellois. Certains services de prévention des assuétudes considèrent que cela les met dans une position inconfortable où ils sont à la fois juge et partie. À partir de mai 2010, le CLPS de Bruxelles transmet les résultats bruts de l'enquête menée au sein des établissements scolaires de l'enseignement secondaire aux membres du comité de concertation intersectoriel PAA. Ces moments sont des occasions pour les membres de valider ou non les constats en fonction de leurs expériences de terrain. Lors de chaque réunion, les membres ciblent les questions qu'ils souhaitent approfondir dans le futur.



LA

CONDUITE

DE L'ENQUÊTE

Dans la première phase de son projet PAA, le CLPS de Bruxelles souhaite mieux connaître et comprendre les pratiques de la communauté scolaire secondaire bruxelloise face aux conduites et comportements à risques des jeunes et plus spécifiquement face aux assuétudes. Nous identifions rapidement des différences entre les écoles accueillant un public favorisé et les écoles accueillant un public défavorisé.

À côté des acteurs scolaires, une série de « structures spécialisées en prévention » travaillent la question de la prévention des assuétudes sur le territoire de Bruxelles. Certaines d'entre elles travaillent directement en partenariat avec la communauté scolaire. En matière de conduites à risques et d'assuétudes des élèves, il n'existe pas de relevé des attentes de la communauté scolaire bruxelloise, si ce n'est dans des partenariats spécifiques. Le CLPS de Bruxelles décide de pallier ce déficit en réalisant une enquête par entretiens semi-directifs auprès des intervenants scolaires. Des interviews auprès des jeunes sont en cours actuellement et l'analyse de celles-ci fera l'objet d'une publication ultérieure.

Pour réaliser cette enquête, le CLPS de Bruxelles bénéficie des conseils méthodologiques en collecte de données du SIPES-ULB. Le CLPS de Bruxelles introduit une expertise du terrain bruxellois dans le processus du projet en suscitant les avis et les remarques du comité de concertation intersectoriel PAA bruxellois, composé des intervenants spécialisés en prévention des assuétudes et des acteurs scolaires.

A. LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

La finalité de l'enquête est d'identifier les attentes et les besoins des acteurs scolaires concernant les conduites à risques et les assuétudes des élèves.

Cette finalité se décline en deux objectifs intermédiaires :

- favoriser la prise en compte des besoins des acteurs scolaires par les acteurs de la prévention dans la mise en place de leurs actions en milieu scolaire ;
- estimer l'adéquation entre les attentes des acteurs scolaires et les actions proposées par les acteurs de la prévention en matière de conduites à risques et d'assuétudes.

Des objectifs plus spécifiques sont également visés :

- saisir la manière dont les acteurs scolaires gèrent les conduites à risques et les assuétudes chez les élèves ;
- proposer des pistes de travail aux acteurs scolaires.

B. LA MÉTHODOLOGIE

I. RECUEIL DE DONNÉES PAR ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

La visée exploratoire de l'enquête nous amène à choisir l'entretien semi-directif comme technique d'enquête. Les entretiens semi-directifs individuels et collectifs sont un moyen adapté pour récolter l'information que nous souhaitons obtenir. Ils ont, entre autres, pour objectif d'explorer les pratiques et les représentations sociales. Dans cette perspective, ils permettent notamment de comprendre la manière dont les actions passées se construisent et de rechercher le sens donné à ces actions par les acteurs. L'entretien semi-directif permet d'assurer la participation active de l'interviewé dans la production d'informations (ce que souhaite le CLPS de Bruxelles) tout en favorisant l'émergence des opinions, des attitudes et des représentations qu'ont les acteurs de leurs pratiques.

Combiner entretiens individuels et entretiens collectifs permet d'obtenir des informations complémentaires. L'individuel permet de recueillir des informations plus approfondies, plus intimes, de mettre en évidence des positions, des avis qui sont en marge des positions dominantes exprimées dans une discussion de groupe. Le collectif permet de mieux appréhender la dimension sociale des actes et leurs significations.

Grâce à la participation du groupe de travail⁰² issu du comité de concertation intersectoriel PAA bruxellois, la méthodologie est affinée en fonction de la réalité du terrain scolaire. Les entretiens individuels sont réalisés par une seule personne. Conformément à la technique de l'entretien semi-dirigé, les questions sont construites dans une formulation volontairement ouverte. Il s'agit de récolter ce qui vient et non pas de diriger l'entretien vers ce qu'on voudrait y voir. Il s'agit aussi de privilégier les relances afin que la personne interrogée affine ses propos. Dans le discours des personnes interrogées, une attention particulière est portée aux assuétudes. La durée de l'entretien est fixée à 1h30 maximum. Les entretiens sont enregistrés afin de rester fidèle à la parole des personnes interrogées. L'anonymat est garanti.

02. Les associations membres de ce groupe de travail sont l'Asbl Modus Vivendi, le SIPES-ULB, le service PSE de Bruxelles-Ville, le CEFA de Saint-Gilles et le CLPS de Bruxelles.

2. L'ÉCHANTILLON: LES ACTEURS EN PRÉSENCE DANS L'ENSEIGNEMENT BRUXELLOIS

L'enseignement secondaire bruxellois en quelques chiffres

L'ensemble des 19 communes de la Région bruxelloise compte 130 écoles d'enseignement secondaire ce qui représente 213 implantations d'établissements scolaires secondaires. Ces dernières se composent de 107 écoles issues du réseau libre subventionné, 54 écoles du réseau officiel subventionné, 40 écoles du réseau de la Communauté française et 12 écoles du réseau libre non confessionnel (non subventionné).

Pour l'année scolaire 2009–2010, 48 écoles secondaires en discrimination positive à Bruxelles sont recensées⁰³. À titre d'information, signalons que le dispositif des discriminations positives a été remplacé par celui de l'encadrement différencié⁰⁴. Depuis septembre 2010, une nouvelle liste d'implantations bénéficiaires de l'encadrement différencié est établie. Cette dernière compte plus d'écoles que celle établie dans le cadre de la discrimination positive et couvre le cycle scolaire 2010–2015.

La Région bruxelloise compte 5 Centres de Formation en Alternance (CEFA). Depuis 1991, la formation en alternance est une formation professionnelle qui allie une formation pratique en milieu de travail et une formation auprès d'un opérateur de formation en alternance portant sur des matières générales et professionnelles et qui s'organise dans le cadre d'un partenariat entre un opérateur de formation ou d'enseignement, un apprenant en alternance et une entreprise. La formation est organisée au 2^e degré de l'enseignement professionnel et au 3^e degré de l'enseignement technique de qualification et de l'enseignement professionnel⁰⁵.

Le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire francophone de Bruxelles (années 2006–2007) équivaut à 75.580 élèves se répartissant dans les réseaux d'enseignement comme suit: 57,5% dans le réseau libre subventionné, 24,6% dans le réseau officiel subventionné et 17,9% dans le réseau communauté française⁰⁶.

Les éducateurs

Dans les écoles, les éducateurs sont plus exactement désignés par les termes «surveillant-éducateur» ou «personne auxiliaire de l'éducation». Les missions de l'éducateur «comprennent un ensemble de tâches pédagogiques et sociales (dont la guidance des élèves placés sous sa responsabilité), administratives (dans une large mesure fonction de cette guidance) et techniques (l'encadrement

03. Ce chiffre se base sur l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 septembre 2005 établissant dans l'enseignement secondaire la liste des établissements ou implantations bénéficiaires de discriminations positives et des implantations prioritaires, en application de l'Art. 4 §4, du Décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

04. Décret du 30 avril 2009 organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité.

05. Source: site de l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique. www.enseignement.be

06. Source: ULB-SIPES

de l'enseignement)»⁰⁷. «La formation spécifique et le statut de l'éducateur, lui confèrent une position stratégique, à la croisée des univers scolaire, parascolaire et social. L'éducateur est au cœur d'une chaîne de micro-responsabilités»⁰⁸. L'éducateur en milieu scolaire exerce dans tous les réseaux et filières de l'enseignement secondaire. Des règles précises déterminent le nombre d'éducateurs dont les écoles peuvent bénéficier, en fonction du nombre d'élèves et de leur lieu de résidence. Les écoles à encadrement différencié ont la possibilité d'engager des éducateurs supplémentaires. Cependant, tout pouvoir organisateur peut décider d'allouer les postes dont il dispose à l'engagement d'éducateurs ou de rémunérer des éducateurs sur fonds privés.

Les Services de promotion de la santé à l'école (SPSE)

La Communauté française a adopté deux décrets réorganisant la médecine scolaire⁰⁹. Les missions des nouveaux décrets sont assurées par les Services PSE pour l'enseignement subventionné et par les Centres psycho-médico-sociaux (CPMS) pour les établissements relevant de la Communauté française. Le recours aux Services PSE est gratuit¹⁰. Leur rôle n'est pas seulement de détecter certaines maladies ou de prévenir la transmission de maladies infectieuses, mais aussi d'assurer le bien-être des enfants dans leur environnement. C'est pourquoi la Communauté française demande désormais aux Services PSE de prendre en compte la santé des enfants dans leur globalité, c'est-à-dire développer la qualité de vie et le bien-être à l'école, mettre en place des projets visant à améliorer la santé des écoliers, veiller à un environnement scolaire agréable, lieu d'échanges et de communication dans lequel des relations saines entre les écoliers, les étudiants, les enseignants et les parents peuvent s'épanouir¹¹.

Les Centres psycho-médico-sociaux (CPMS)

Un Centre PMS est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle,.... Le Centre PMS est à la disposition des élèves et de leurs parents, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Le Centre PMS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS de la Communauté française. Le Centre Psycho-Médico-Social est un service public gratuit. Tout comme un établissement scolaire, le Centre PMS appartient à un réseau organisé ou subventionné par la Communauté française. Le personnel, soumis au secret

07. P. Hullebroek, V. Silberberg «Les éducateurs dans l'enseignement secondaire. Au cœur de l'interaction», La ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente (LEEP) Asbl, 2009. www.ligue-enseignement.be

08. Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FESeC) «Dispositifs «Éducateur»: rétrospectives et prospectives...», 2002–2003. www.segec.be/fesec/

09. Le décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école et le décret du 16 mai 2002 relatif à la promotion de la santé dans l'enseignement supérieur hors universités.

10. Source: site de l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique. www.enseignement.be

11. Source: site de la direction générale de la santé. www.sante.cfwb.be

professionnel, travaille en toute indépendance vis-à-vis des écoles. Le Centre PMS a pour principaux partenaires les personnels scolaires et les SPSE. Les avis du Centre PMS sont donnés à titre consultatif, c'est-à-dire que les parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale gardent toujours leur liberté de décision¹².

La médiation scolaire

Parmi les dispositifs de prévention du décrochage et de la violence en milieu scolaire, la Communauté française a instauré la médiation scolaire. Les services de médiation scolaire ont pour mission de s'occuper des problèmes relationnels entre des élèves, entre des parents d'élèves et les membres du personnel, entre les membres du personnel et des élèves ou la classe. Les services de médiation interviennent à la demande de la direction, d'un enseignant, d'un éducateur, d'un élève et/ou de sa famille, d'un service extérieur (service d'accrochage scolaire, service de l'aide à la jeunesse,...). En région bruxelloise, les médiateurs travaillent en interne dans les écoles. Ils sont donc présents dans ces établissements tout au long de l'année¹³.

3. LA SÉLECTION DES ÉCOLES

Le CLPS de Bruxelles a travaillé la question du choix des écoles et de leur représentativité en collaboration avec le SIPES de l'École de Santé Publique de l'ULB.

Un échantillon «représentatif» tel que conçu habituellement dans une approche quantitative, s'il représente bien l'ensemble de l'enseignement bruxellois, représente moins bien les particularités de cet enseignement telles que, par exemple, l'enseignement en alternance. Dans le cadre de notre enquête, il s'agit d'être à la fois représentatif de l'ensemble et représentatif de contextes particuliers.

La méthode choisie pour assurer un maximum de représentativité est de sélectionner les écoles en respectant la manière dont les élèves francophones bruxellois se répartissent suivant le réseau d'enseignement (réseau libre subventionné, réseau officiel subventionné, réseau communauté française) et le type d'enseignement (transition: général et technique, qualification, technique et professionnel). Deux types d'enseignement ne sont pas sélectionnés dans l'échantillon de l'enquête: le réseau libre non confessionnel et non subventionné car il dépend d'autres réseaux professionnels que celui de la Communauté française et l'enseignement spécialisé car le contexte de travail y est différent.

Pour assurer la prise en compte de la diversité des contextes d'enseignement, nous veillons, dans notre sélection, à assurer la présence d'écoles à discrimination positive, d'écoles fréquentées majoritairement par un public d'un niveau socio-économique élevé et de CEFA, tout en respectant la répartition géographique des établissements scolaires.

12. Source: site de l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique. www.enseignement.be

13. Source: site de l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique. www.enseignement.be

C. LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête menée par le CLPS de Bruxelles permet de réaliser un relevé des attentes et des besoins de la communauté scolaire de l'enseignement bruxellois en matière de prévention des conduites et des consommations à risques chez les jeunes de l'enseignement secondaire bruxellois. Les étapes d'opérationnalisation de cette enquête ont été travaillées et approuvées par le comité de concertation intersectoriel PAA bruxellois.

I. LES ÉTAPES D'OPÉRATIONNALISATION DE L'ENQUÊTE

La première étape consiste à mettre en place un groupe de travail¹⁴ issu du comité de concertation afin de préciser la méthodologie de l'enquête et d'affiner les questions du guide d'entretien. Par la suite, contact est pris avec les différents acteurs scolaires bruxellois afin de présenter le projet «Point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes» du CLPS de Bruxelles. Des entretiens semi directifs individuels et/ou de groupes au sein de la communauté scolaire sont réalisés, retranscrits et une grille d'analyse élaborée. Les données récoltées sur base de cette grille sont analysées et les constats issus des entretiens présentés au comité de concertation intersectoriel. Une seconde étape consiste à diffuser l'analyse des résultats auprès des acteurs scolaires, des secteurs de prévention et des pouvoirs subsidiaires et de formuler des pistes d'action en mettant en adéquation les attentes de la communauté scolaire et les offres des intervenants en prévention dans le cadre de la promotion de la santé.

Bien entendu, nous incluons les élèves de l'enseignement secondaire bruxellois dans la communauté scolaire visée par cette enquête. Ce public fait actuellement l'objet d'interviews. Les constats de cette récolte d'information feront l'objet d'une publication ultérieure.

2. LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

Les directeurs, les enseignants et les éducateurs

Dans un premier temps, un contact téléphonique est pris avec 38 écoles secondaires différentes afin d'exposer à la direction ou à un enseignant le projet de l'enquête et obtenir un accord de principe sur leur participation. Notons que dans 6 écoles sur 38 contactées, il est absolument impossible de dépasser le stade du secrétariat. Parmi les 38 écoles contactées, 23 appartiennent au réseau libre subventionné, 10 au réseau de la Communauté française, 5 au

14. Les associations membres de ce groupe de travail sont l'Asbl Modus Vivendi, le SIPES-ULB, le service PSE de Bruxelles-Ville, le CEFA de Saint-Gilles et le CLPS de Bruxelles.

réseau officiel subventionné. Trois coups de téléphone par école pour atteindre la direction ou un enseignant personnellement, correspond à une moyenne.

Dans un second temps, afin d'obtenir l'accord définitif de la direction quant à la participation de son établissement à l'enquête, nous envoyons plus de 30 mails de présentation du projet et de demande de participation. Le projet d'enquête est exposé à 22 directeurs personnellement et par téléphone. Parmi ces directeurs, 7 refusent de participer à l'enquête et 4 donnent un accord mais il est impossible de les joindre ensuite pour une prise de rendez-vous. 11 directeurs sur 22 marquent leur accord à participer à l'enquête. Parmi ces 11 directeurs, 9 s'engagent pour eux-mêmes. Ces directeurs ont diffusé l'information à l'ensemble de leur établissement scolaire afin de donner la possibilité à leurs collègues de participer volontairement à l'enquête. Cette transmission d'information interne n'aboutit que dans 4 écoles où des professeurs et/ou des éducateurs sont interviewés. Pour 4 écoles, nous exposons directement le projet d'enquête à un enseignant. Au total, 13 écoles participent à l'enquête et parmi celles-ci, 7 ont été contactées par connaissances interposées car une personne impliquée dans le projet PAA y connaît un acteur scolaire soit personnellement soit professionnellement.

Signalons que pour obtenir l'accord de participation des écoles du réseau officiel subventionné, nous devons préalablement obtenir l'accord du fonctionnaire dirigeant du pouvoir organisateur de l'enseignement de la commune concernée. Nous tenions à détailler le travail mené pour constituer un échantillon représentatif afin de pouvoir d'ores et déjà mettre en avant certaines observations : il est difficile d'entrer en contact avec les établissements scolaires et plus particulièrement si nous souhaitons nous entretenir avec le directeur de l'établissement quel que soit le média utilisé (téléphone, mail, lettre).

Ce constat est renforcé par le fait que près d'1/5 des directeurs ayant donné leur accord, n'ont pu confirmer cet engagement. La transmission de l'information au sein même des écoles semble également difficile. Par contre, le fait d'avoir déjà un contact privilégié avec un acteur scolaire est un atout pour contacter (voire impliquer) l'établissement où ce dernier travaille. Nous verrons lors de l'analyse que les constats observés ici semblent être corroborés.

Les Centres PMS

Les Centres PMS de tous les réseaux d'enseignement confondus sont au nombre de 30 pour la Région de Bruxelles-Capitale. 15 personnes de centres et/ou de fonctions différentes sont contactées, 9 sont interviewées.

Les Services PSE

Les Services PSE des réseaux scolaires pris en compte pour cette enquête, sont contactés via un projet d'ateliers d'échanges de pratiques inter SPSE déjà mis en place par le CLPS de Bruxelles. Un entretien de groupe est réalisé avec 12 acteurs PSE.

Les médiateurs scolaires

Ils sont contactés par l'intermédiaire de leur coordinateur pédagogique au sein de l'administration de la Communauté française. En accord avec leurs responsables, un entretien de groupe est organisé afin que les médiateurs

qui le souhaitent puissent participer à l'enquête tout en gardant leur position de réserve ayant trait à leur fonction.

3. LES ENTRETIENS

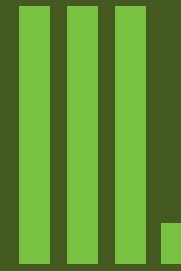
25 entretiens individuels et 2 focus groups sont réalisés entre février 2010 et novembre 2010. De manière générale, le CLPS de Bruxelles est bien accueilli lors des interviews. Les personnes interrogées semblent parler librement. Une seule interview a duré moins d'une heure. Quelques acteurs scolaires ont évoqué des faits difficiles à vivre dans leur quotidien professionnel. Les interviews témoignent parfois d'un certain désarroi professionnel. La plupart des personnes interrogées semblent avoir besoin de parler de leur vécu, de leur expérience à l'école. Certains acteurs scolaires manifestent le souhait que leurs témoignages soient transmis aux décideurs.

Il est important de préciser que les questions posées lors des entretiens de groupe sont identiques à celles posées lors des entretiens individuels, élaborées en collaboration avec le Comité de concertation intersectoriel et son groupe de travail.

4. L'ÉCHANTILLON OBSERVÉ

Notre objectif concernant la représentativité de l'ensemble mais aussi du particulier, est atteint. 49 personnes, acteurs adultes de la communauté scolaire sont concernées par cette enquête, 29 en individuel et 20 en groupes. Ces personnes témoignent de la réalité de terrain d'au moins 60 écoles secondaires bruxelloises. Chacune des 19 communes bruxelloises est représentée dans cet échantillon, soit à travers les entretiens individuels dans les écoles et les Centres PMS, soit à travers les entretiens de groupe avec les Services PSE et les médiateurs scolaires. Les différents niveaux socio-économiques bruxellois ont été pris en compte.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, les élèves, partie intégrante de la communauté scolaire secondaire bruxelloise, feront l'objet d'une enquête ultérieure.



DES RÉSULTATS ÉLOQUENTS



A.

PAROLES D'ACTEURS SCOLAIRES

Le questionnaire d'enquête, comportant six questions, a été administré à 52 acteurs scolaires, répartis comme suit :

- 7 professeurs
- 9 directeurs
- 7 éducateurs
- 9 personnes de 6 Centres PMS
- 8 médiateurs travaillant dans 6 écoles secondaires bruxelloises
- 12 personnes de 8 Services PSE

Les réponses à ces questions font l'objet d'une analyse thématique dans les six chapitres ci-dessous.

I. EN TANT QU'ACTEUR SCOLAIRE, QU'EST-CE QU'UN « COMPORTEMENT À RISQUES » CHEZ LES JEUNES ?

L'objectif de cette question est d'identifier les représentations des acteurs scolaires par rapport à ce qu'ils considèrent à risques dans les comportements des jeunes, c'est-à-dire ce qu'ils estiment devoir prendre en compte et ce qu'ils voient, imaginent des comportements des jeunes.

LES PROFESSEURS

Dans un premier temps, la moitié des professeurs interrogés citent la consommation d'alcool et ce, surtout lors de sorties extérieures et de voyages scolaires. Ils ont l'impression que ce comportement relève de la dépendance et qu'il est plus fréquent qu'avant.

« Pendant les voyages scolaires, certains jeunes sentent l'alcool dès le matin. Certains picolent toute la journée et nous, en tant que professeurs, on ne s'y attend pas, en tous les cas, pas à ce moment-là. En soirée oui, mais la journée... Cette année, nous avons dû interdire à des élèves d'embarquer dans le car pour partir car ils avaient tous été dormir chez un ami la veille et le matin du départ, ils n'étaient pas du tout en état, ils étaient encore saouls. Braver l'interdit pour un ado OK, on comprend, mais là, on a plus l'impression que cela relève d'une dépendance, qu'ils en ont besoin. »

D'autres comportements à risques sont cités :

- la consommation de cannabis qui entraîne des réactions disproportionnées; les jeunes s'énervent plus vite, sont plus difficiles à gérer « Il y a aussi des risques pour les professeurs car ils sont plus susceptibles et peuvent être plus vite violents envers nous. » Cette consommation entraîne également de l'absentéisme « Ils sont là le

matin mais si ils fument, alors ils ne sont plus là l'après-midi, et ce n'est pas plus mal... » ;

- l'emploi du GSM, qui entraîne un manque de concentration ;
- le sentiment de toute puissance ;
- le manque de sommeil; l'élève qui n'a pas assez dormi est nerveux, déconcentré. « Quelque chose qui n'est pas habituel, pas attendu de sa part et qui peut causer aussi des soucis vis-à-vis de ses amis parce que son comportement est clairement anormal. »

Dans un deuxième temps, la moitié des personnes interrogées mentionnent la « fumette » comme un comportement à risques qui peut entraîner le décrochage scolaire, du moins pour ceux dont la gestion est problématique. « Je parle de ceux pour qui cela pose un problème. Il y en a qui fument et qui gèrent bien: ils viennent en classe, prennent note etc. Mais il faut être réaliste, cela concerne 2 élèves sur 10 qui fument. Les 8 autres sont en difficulté au niveau de la prise de notes, de la concentration, de l'effort à fournir à la maison, du suivi de leur présence à l'école (...) il y a un grand risque de décrochage. » « L'accoutumance existe, ils sont dissipés, endormis, à vif, ont des comportements vite agressifs suite à une simple remarque. »

Dans un troisième temps, quand on s'arrête sur la question des assuétudes, la moitié des personnes interrogées invoquent une mauvaise hygiène de vie, un rythme de vie peu approprié à la vie scolaire: « Ils sont accros à Internet, aux jeux, ils vont dormir tard, ils oublient de manger, ils oublient de travailler pour l'école, ils consomment des boissons énergisantes... Ils jouent la nuit, se lèvent pour chatter... Mais c'est un comportement qui relève de l'éducation, il concerne principalement les parents. Comment ne peuvent-ils pas le voir? Ce sont des comportements qui ne sont pas du ressort de l'école. »

Certaines personnes font un lien entre l'utilisation de certains médias (les jeux, Internet) et les types de filière « cela concerne plus les élèves de l'enseignement général »... C'est un comportement dont les jeunes parlent ouvertement: ils sont fatigués car ils ont joué tard la nuit.

Pour d'autres, il n'y a pas de problème de drogues, de jeux ou d'Internet.

LES DIRECTEURS

Certains directeurs parlent spontanément du décrochage scolaire et le considèrent comme un comportement à risques installé. Dans ce cas, il est très difficile pour l'élève de revenir ou, s'il revient, de réintégrer les cours. « Quand il est en classe, il perturbe les cours, il perturbe alors le prof qui ne sait pas avancer dans sa matière et donc c'est le cercle infernal. » « Plus l'élève attend pour revenir à l'école, plus c'est difficile pour lui de revenir et son absence va l'entraîner dans un décrochage définitif. » (NB: on parle bien ici du fait que les parents non plus ne savent pas où en est le jeune.)

« C'est ne plus être en phase avec ce que représente l'école comme démarche donc c'est tout ce qui amène le jeune à être occupé à autre chose du pourquoi il vient à l'école, à savoir, l'apprentissage mais aussi la relation avec l'autre etc. » Les élèves s'endorment, viennent sans leur matériel, ils sont violents verbalement. Ces comportements à risques peuvent s'expliquer soit parce qu'ils travaillent après les cours et/ou qu'ils fument du cannabis. « En fait ils sont là

physiquement mais c'est tout!» Ces comportements sont problématiques car ils peuvent entraîner du décrochage scolaire. «La consommation du petit joint influence les comportements en classe et est à l'origine du décrochage.»

Les autres comportements à risques cités:

- le fait de s'isoler, de perdre la joie de vivre, de perdre la motivation, de se couper des autres (amis et familles);
- les comportements «adolescentaires»: recherche des limites, jusqu'où peut-on transgresser le règlement? Ces comportements deviennent inquiétants quand ils perdurent... «Qu'ils testent les limites, c'est dans l'ordre des choses. Lorsqu'ils restent dans la transgression de manière permanente, alors cela devient dangereux.»;
- les problèmes d'ordre alimentaire (anorexie et boulimie);
- les comportements sexuels à risques des jeunes filles: il y a plus de grossesses non désirées qu'avant. Il y a un constat d'une méconnaissance inquiétante des comportements sexuels à risques et de la sexualité en général malgré les informations données;
- la mauvaise hygiène de vie, la difficulté de s'adapter à la vie diurne est problématique; l'utilisation d'Internet, du Gsm, des jeux. «L'utilisation du Gsm est devenue comme une extension de leur corps qui ne leur permet pas d'être attentif à ce qui se passe à l'extérieur.»;
- l'utilisation d'Internet et des jeux d'ordinateurs est, pour certains, une problématique qui semble plus fréquente dans l'enseignement général. D'autres, par contre, ne voient pas cette différence et soulignent que c'est une utilisation très répandue et que les parents ne savent pas comment la gérer.

Et quand on pose plus spécifiquement la question des assuétudes:

- la consommation des drogues dites douces, l'alcool, les jeux sur ordinateurs sont cités, mais pas comme comportement à risques. «Les comportements alimentaires sont sournois. Cela pose très vite des problèmes de sommeil, des problèmes quotidiens récurrents plus importants tandis que l'addiction à la drogue touche moins de jeunes selon moi, et ils sont souvent en pic le week-end, cela entraîne un problème familial lourd à gérer mais au niveau purement scolaire nous avons sûrement pas mal d'élèves qui fument un joint de temps en temps mais cela ne les empêche pas de réussir»;
- pour certains, c'est le phénomène d'une seule classe dans laquelle il y a une forte consommation de drogues;
- la consommation d'alcool et Internet est évoquée mais pas celle des drogues;
- ce sont les professeurs qui relatent la consommation d'alcool pendant le temps de midi.

LES ÉDUCATEURS

Dans un premier temps, tous les éducateurs interrogés citent d'emblée des problèmes d'ordre psychologique: le fait de s'isoler, le fait de devenir aigri, l'automutilation, la révolte silencieuse. Ces comportements inquiètent car ils

sont des signes de dépression voir de cause de tentative de suicide possible. Ces problèmes sont pour la majorité resitués dans un contexte plus global: «La base d'une déstabilisation d'un ado est souvent due au contexte extérieur, la confrontation au monde adulte», «Un ado est une personne complexe, cela dépend donc de sa condition sociale et de l'école qu'il fréquente», «C'est une société où ils veulent tout mais ne peuvent pas l'obtenir. Ils n'ont pas de projet de vie et donc cela génère beaucoup d'ennui.»

L'absentéisme fréquent est cité de manière singulière.

Quand on pose plus spécifiquement la question des assuétudes:

La consommation d'alcool est évoquée comme étant plus présente qu'avant, les ados consomment de plus en plus jeunes, il semblerait aussi qu'ils y sont habitués: «Ils ne sont même pas malades.» Par contre, cette consommation se passerait plus régulièrement lors des week-ends et n'aurait donc pas réellement de répercussion sur la vie scolaire.

LES CENTRES PMS

L'ensemble des personnes interrogées citent comme premier comportement à risques les comportements «adolescentaires»: tester les limites, jouer avec le feu, voir jusqu'où ils peuvent aller. Tout en spécifiant que ces comportements font partie intégrante de l'adolescence. «Se mettre en danger, cela peut être tout: une relation amoureuse qui tourne mal peut être plus grave que fumer du cannabis, cela dépend très fort de la personne, si elle peut gérer, comment elle gère,...» Ce sont les adultes que ces comportements angoissent. «Ça déstabilise les adultes vis-à-vis des jeunes. C'est avec les adultes qu'il faut travailler et surtout pas de manière frontale avec les jeunes comme les adultes le souhaiteraient.»

Sont cités de manière singulière la consommation d'alcool, la consommation de cannabis et la cyberdépendance. D'après le personnel des CPMS, c'est le cannabis le plus problématique car sa consommation est souvent mal gérée. Plus de la moitié des agents PMS interrogés abordent ensuite des problèmes d'ordre psychologique: automutilation, tendance suicidaire, anorexie, isolement: «la solitude des élèves est une situation à risques fréquente. Les élèves ne savent pas à qui s'adresser. Dans ce cas, les éducateurs sont de très bon relais.»

Sont également cités les comportements sexuels à risques.

LES MÉDIATEURS

Les médiateurs scolaires pointent principalement le décrochage. Ensuite, ils citent des problèmes psychologiques comme le repli sur soi, avoir une perception troublée des normes, se laisser influencer «Il y a risque quand l'énergie psychique est mobilisée dans la gestion de son mal-être ou bien dans la gestion des dérivatifs à ce mal-être, dont les drogues peuvent faire partie.» «Le risque c'est quand le bien-être est atteint.» Les contextes de vie peuvent être les prémisses à cette prise de risque. De manière isolée est soulignée une sexualité à risques, un manque d'informations et un sentiment d'indifférence à ce propos de la part des adultes.

2. COMMENT L'ÉCOLE RÉAGIT-ELLE FACE AUX COMPORTEMENTS À RISQUES? COMMENT LES GÈRE-T-ELLE? QUELLE EST LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES DANS VOTRE ÉCOLE?

L'objectif de cette question est d'identifier les différentes mesures et tentatives de solutions prises et mises en place par l'école quant aux comportements à risques des jeunes.

LES PROFESSEURS

Dans toutes les écoles, il y a un règlement. La discipline, c'est l'affaire de la direction (directeur, sous-directeur, préfet de discipline,...). Même si, souvent, les décisions se prennent en concertation avec le CPMS, le SPSE et les enseignants.

La gestion des comportements à risques des élèves se fait toujours au cas par cas. En général, l'école prend en compte le type de comportement et le vécu de l'élève, sa situation familiale,... Parfois, si les comportements dépassent les limites, « vont trop loin », l'école appelle la police.

Pour 1/3 des professeurs interrogés, la plupart des problèmes sont de l'ordre de la discipline. En lien avec le manque de discipline des élèves, les enseignants parlent de banalisation, de laxisme mais aussi d'hypocrisie de la part des adultes. « Ce que je reproche à l'école, c'est de ne pas être assez sévère, ce qui entraîne dans l'esprit collectif le laxisme. Mais l'école a fait un choix, on est en discrimination positive donc on travaille dans le long terme: on commence avec énormément d'emmerdes en première, pour n'en avoir plus que la moitié en troisième et pour les voir disparaître en 6^e. Six ans pour éduquer à la vie en collectivité! »

2/3 des enseignants interrogés parlent de la solitude des enseignants mais aussi du sentiment d'inutilité et du règne de la débrouille: « Le prof est seul, c'est la débrouille et chacun gère comme il peut. » « Nous on peut juste constater, on ne peut pas agir, car on n'est jamais certain que le jeune a consommé; avec l'habitude on voit quand un jeune a consommé, mais on ne peut jamais être certain, et le jeune va toujours dire qu'il n'a pas consommé. Et nous n'avons pas les moyens de le prouver, c'est sa parole contre la nôtre. »

Les comportements des élèves peuvent mettre à mal l'équipe éducative: « Le fait que les élèves boivent avec excès lors de voyages scolaires peut mettre des tensions dans l'équipe éducative car pour certains, il n'y a rien à faire et pour d'autres, il faut faire quelque chose. Il y a aussi l'image extérieure de l'école en jeu: être avec un groupe d'élèves qui n'est pas en état. »

Signalons que pour un petit nombre d'enseignants, il n'y a pas vraiment de problème et la gestion semble facile: « Cela m'est arrivé une fois et je suis directement allée vers le CPMS pour le signaler. Je pensais que cet élève était sous influence, même si ce n'était qu'une fois je l'ai signalé. (...) Je m'informe auprès de l'élève de ce qui ne va pas, s'il est malade tout simplement, ce qui est souvent le cas, alors je l'envoie chez l'infirmière. »

Certains professeurs estiment que l'école s'implique trop dans la vie des élèves, tandis que d'autres disent qu'ils sont mal à l'aise car ils connaissent des choses qui se passent hors du temps scolaire et ne savent pas comment agir. D'autre encore trouvent que l'école n'a pas à s'occuper du temps hors école.

Les personnes ressources citées par les enseignants comme des relais possibles Les personnes auxquelles les enseignants s'adressent en premier lieu ou celles qu'ils estiment concernées avant tout sont les éducateurs, ensuite viennent les agents PMS et/ou les acteurs PSE et les médiateurs.

LES DIRECTEURS

Pour tous les directeurs interrogés, il n'y a pas de règles précises sur la manière de gérer les comportements à risques et plus particulièrement la consommation de drogue. Ce sont des problèmes spécifiques, cela reste des cas exceptionnels et il existe un panel de problèmes possibles, donc la gestion se fait au cas par cas « sans laisser tomber l'ado. » De manière générale la possession et la vente de drogues sont sanctionnées par un renvoi définitif. Par contre, pour la consommation, cela diffère en fonction de l'influence que cela a sur la vie scolaire. Les directeurs passent rarement aux sanctions car les preuves de consommation ne sont pas évidentes à obtenir. Quand les preuves sont avérées, l'élève reçoit une « sanction » qui devrait le faire réfléchir: calculer ce qu'il dépense en achetant son produit, aller chez son médecin de famille ou bien le SPSE,... Si, il y a quelques années, les missions du directeur ne touchaient pas à la vie extérieure à l'école, maintenant c'est différent et cela constitue une surcharge de travail. Il y a un manque de formation ou d'appui extérieur: « On n'est plus au temps où les professeurs se contentaient de donner leurs cours. On est parfois obligé d'être des assistants sociaux, même si les professeurs ne sont pas formés pour. Si un élève a des problèmes chez lui, si on le sait, que cela se voit, cela devient de notre coresponsabilité d'agir. » « On nous demande beaucoup de choses et du coup on travaille dans l'urgence. On a trop peu de temps ou d'appui pour tout faire tout seul. »

Même si les directeurs prennent en compte les problèmes des jeunes, ils tentent au maximum de les réorienter vers un service adéquat. « Notre rôle c'est que le jeune aille voir un service ou un autre. » Dans certaines écoles accueillant un public favorisé, les directeurs collaborent avec l'association des parents qui joue un rôle dans la gestion des comportements à risques des jeunes. Certains parents « influents » dans un domaine particulier peuvent fournir des personnes de contact quand un problème survient.

Les personnes ressources, citées par les directeurs comme des relais possibles Les Services PSE, les Centres PMS sont les acteurs les plus cités. « Nous on s'entend bien avec ceux du CPMS et parfois il nous arrive d'envoyer le jeune chez eux même si cela ne relève pas de leurs compétences mais on sait qu'ils vont le réorienter. Mais on n'a pas dans l'école une personne qui aurait pour tâche de résoudre ce problème spécifique car le besoin n'est pas si grand. » Les éducateurs sont également des relais cités, parce qu'ils sont plus proches des jeunes. L'association des parents est citée également, pour ses ressources

financières ou relationnelles. Les parents sont convoqués si nécessaire. « Il est clair qu'un enfant qui a des problèmes de gestion d'ordinateur ou d'activités sportives intensives, c'est à voir avec les parents pour qu'ils puissent recadrer à la maison parce que nous, à l'école, on peut difficilement interdire de se mettre sur son ordinateur ou... On interpelle les parents directement, c'est nous qui le faisons. (...) et souvent en collaboration avec le Centre PMS, quand les parents ne semblent pas vouloir directement nous entendre nous. Il y a des parents qui reconnaissent très vite où est la difficulté, on s'arrête là, ce n'est pas nécessaire d'aller plus loin avec d'autres acteurs ».

LES EDUCATEURS

Comme les autres intervenants à l'école, les éducateurs travaillent au cas par cas. Ils ont une place centrale et différente qui leur permet d'avoir une relation plus proche avec les jeunes que les autres acteurs scolaires. Ils tentent d'être disponibles pour dialoguer avec les jeunes. Le secret professionnel est important afin de garder la confiance du jeune. Les éducateurs collaborent aussi avec les acteurs PSE et/ou les agents PMS. Selon eux, l'école a un rôle à jouer et doit proposer de l'aide.

LES CENTRES PMS

Les demandes adressées aux Centres PMS proviennent de tous les acteurs scolaires: les enseignants, les directions, les éducateurs, les parents et les jeunes eux-mêmes. Dans la plupart des cas, ce sont des demandes individuelles. « C'est plus au cas par cas, un élève qui les inquiète, c'est de l'individuel mais le groupe les inquiète très rarement. » Quand les besoins sont d'ordre collectif, la demande est une animation. « Pour eux, une animation c'est conjuratoire (...) Quand un fait explose, on appelle le CPMS ou le SPSE pour faire une animation collective pour calmer l'angoisse des adultes d'un coup de baguette magique ! »

L'ensemble des agents PMS interrogés ont le sentiment de répondre à des demandes dans l'urgence. « Souvent ils nous appellent en urgence. C'est l'inquiétude de l'adulte qui est en cause, on tente donc de travailler la question de l'urgence, comme par exemple un prof qui panique et veut à tout prix que l'on voit le jeune. »

Les agents PMS se questionnent sur :

- l'importance pour l'école de faire la demande ;
- l'implication des enseignants ;
- le moment opportun pour la prévention. Pendant les heures de cours, les enseignants sont parfois d'accord mais bien souvent ils doivent faire ça en plus de leurs heures de cours ;
- l'inquiétude des adultes face aux comportements des jeunes ;
- le manque de communication entre adultes et jeunes. Bien souvent, les jeunes envoyés au Centre PMS ne savent pas pourquoi ils y sont envoyés : « Trop souvent on a dans nos bureaux un jeune qui ne sait pas pourquoi il est là. On tente de travailler cette question avec le prof, qu'il nous explique ses préoccupations vis-à-vis du jeune et qu'ensuite ce prof

aille lui-même en parler avec son élève. Ainsi l'élève vient chez nous de lui-même et il sait pourquoi il vient. » ;

- le travail du lien avec les acteurs scolaires: « On travaille beaucoup le lien, c'est grâce à cela que les gens viennent nous voir. Cela consiste à nous faire connaître, expliquer ce que l'on fait, poser un cadre, travailler les représentations. Nous développons une politique de proximité. » ;
- l'importance de leur présence au sein de l'école.

Quand on pose plus spécifiquement la question des assuétudes :

« Pour les cas individuels, on fait appel à nous quand les assuétudes sont avancées. » « L'école n'est pas préoccupée par une thématique particulière tant que cela ne se voit pas. Si l'élève ne dort pas au cours, alors on ne fera rien. » « Il y a des écoles où le couvercle est mis: il n'y a pas de demandes. » « Par exemple sur l'interdiction du tabac dans les écoles, nous avons proposé des accompagnements, mais rien, pas de demandes. »

LES MEDIATEURS

Les médiateurs soulignent que c'est le directeur qui décide de la politique à mener. L'école peut être à la fois dans la sanction et faire appel à la médiation. L'école se mobilise quand on touche à ses missions, à savoir l'apprentissage.

3. AVEZ-VOUS DES ATTENTES ET/OU DES BESOINS POUR ABORDER, GÉRER, PRENDRE EN COMPTE CES COMPORTEMENTS ?

LES PROFESSEURS

Les professeurs expriment des besoins mais font surtout état de ce qu'ils éprouvent. La majorité exprime un sentiment d'impuissance face aux comportements à risques des jeunes, sentiment qui peut aller jusqu'au désarroi total, particulièrement dans les écoles accueillant un public défavorisé. « En fait, on les regarde se détruire et nous, on ne sait rien faire. » Ou bien jusqu'à en être blasés: « Personnellement, qu'un élève fume cela m'est complètement égal du moment qu'il respecte les règles de vie communes: tu peux fumer, tu peux venir avec les yeux écartés, tu peux venir en classe et dormir, cela ne me regarde pas mais ne dérange pas ceux qui veulent apprendre. »

Certains des enseignants expriment aussi un sentiment de solitude, ils se sentent seuls, en première ligne face aux jeunes, sans soutien de la direction: « Je pense qu'on tente d'étouffer le problème dans les écoles et quand il survient, le professeur improvise et si c'est un jeune professeur qui ne sait pas quoi faire, tant pis pour lui. C'est la débrouille ! » Les enseignants se sentent également seuls car ils ne sont pas soutenus par les parents non plus: « Les parents soutiennent très peu et ne veulent pas voir. Ils disent que l'on exagère. (...) Les parents acceptent qu'il puisse y avoir des problèmes

d'ordi et/ou de joints mais ne veulent pas entendre quand il s'agit d'alcool. Bien souvent en plus, c'est une pratique qui naît en famille. »

L'ensemble des enseignants se questionnent: que faire en direct? Comment être certain de la consommation? Quels sont les types de produits consommés? « Les professeurs sont seuls pour gérer cela au moment où l'élève est mal. Surtout, on ne peut jamais savoir exactement ce qu'ils ont et donc si on les interpelle à ce propos, ils nient et nous on a l'air de quoi? » « Qu'est-ce que nous on peut faire si un élève arrive et que je sais qu'il a fumé, je ne sais pas le mettre dehors du cours car lui va dire qu'il n'a pas consommé donc je ne peux rien faire. Que faire pour l'aider, pour qu'il soit pris en charge? »

Les enseignants ont besoin d'informations pour mieux repérer qui a consommé ou non et pensent qu'ils pourront mieux agir sans se faire passer pour des ignorants aux yeux des élèves. Sans preuves, ils ne peuvent pas renvoyer l'élève du cours ou encore interpeler l'élève ou le parent. Cela les aiderait également à savoir mieux quoi faire pour aider le jeune, pour le réorienter.

Certains demandent d'avoir plus de pouvoir de sanction ou de contrôle. Ils parlent de faire passer des alcootests, d'autres d'appeler la police « Par exemple, à la fin de leurs études, les jeunes fêtent leur diplômes en buvant du champagne devant l'école. On doit jouer aux gendarmes, prendre leurs clefs de scooters, être très attentifs quand ils traversent etc. Que devons-nous faire? On ne peut pas légalement faire un alcootest, ni prendre les clefs et quand on appelle la police, elle ne vient pas pour cela. » Il semble que les jeunes, en fête, ne se rendent pas compte de leur état. « Les élèves ne se rendent pas compte des quantités qu'ils boivent. »

De manière assez isolée, la question de l'aspect légal, du secret professionnel est soulevée: Les professeurs sont-ils couverts? Sont-ils obligés de parler avec les parents? Quelles responsabilités ont-ils? Ce qui se passe devant l'école est-il de la responsabilité de l'école?

Les personnes-ressources, citées par les professeurs comme des relais possibles
Les médiateurs, une intervention discrète de la police, le SPSE, le CPMS, l'enseignant lui-même qui accompagne le jeune dans des démarches parfois à l'extérieur sans en parler à la direction ou aux parents, un organisme extérieur.

LES DIRECTEURS

Souvent, les directeurs ne savent pas vers qui se tourner, ils ne semblent pas connaître de relais et ne sont jamais certains de la consommation des jeunes.

Savoir qui consomme, pour le directeur, c'est pouvoir agir auprès de l'élève. Par exemple, un directeur souhaite que des tests soient réalisés: « je demande un maître chien depuis 10 ans pour aller dans les classes et ça je ne l'obtiens pas, pourtant cela serait plus efficace si l'on veut réellement protéger la santé des élèves » (...) je ne peux pas intervenir car je ne peux pas fouiller. Si on pouvait faire le test salivaire, ce serait plus facile (...) je ne suis pas toubib donc je ne peux rien faire. (...) »

Les directeurs expriment un sentiment d'impuissance: « On est dépassé par les problèmes de consommation. On voit des jeunes consommer devant l'école, on informe la ville, le PO, les parents etc. et rien ne bouge... On

devrait pouvoir appeler la police mais on doit aussi penser à venir en aide à ces jeunes qui consomment. Surtout que derrière leurs consommations, il y a des cercles vicieux: comment obtiennent-ils l'argent? Où se procurent-ils la drogue? Ils font ce qu'ils veulent en dehors de l'école. De plus ils influencent les autres. » Ce sentiment semble renforcé par les questions sur leur rôle, sur le secret professionnel « doit-on le dire aux parents? » et le fait de ne pas savoir à qui s'adresser.

2/3 des directeurs interrogés expriment le besoin d'avoir un intervenant unique, ou un répertoire centralisant les coordonnées de « qui fait quoi »: « il y a beaucoup d'organismes et d'initiatives mais tout cela est morcelé et émietté. Rien n'est centralisé et donc on frappe à quelques portes sans être certains de ce qu'on fait. On va vers ceux dont on a entendu parler ou qui sont dans le quartier. Par exemple, par rapport au décrochage scolaire, entre le SAJ, le SPJ, la Communauté française, la police de proximité, la police de la jeunesse, il y a 7 ou 8 intervenants différents et de plus, les messages ne passent pas de l'un à l'autre. Donc ce qui serait bien, ce serait d'avoir un interlocuteur unique que l'on pourrait contacter quand le jeune commence à décrocher. Celui-ci orienterait, suivant la gravité du dossier, vers tel ou tel service. Idem pour la sexualité: il y a plein d'organismes. Comment choisir? Nous fonctionnons par ouï-dire mais si quelque chose a bien fonctionné dans une école, cela ne va pas forcément fonctionner ailleurs. Là aussi ce serait bien d'avoir un interlocuteur qui puisse nous orienter et nous garantir la qualité du service. ». « On n'est pas bien structuré ni bien organisé par rapport à cela. On peut se renseigner chez différentes personnes mais on n'a pas un document qui rassemblerait les possibles, des supports possibles qui nous permettraient de mieux aiguiller les élèves sur Bruxelles. »

Signalons que certains directeurs d'écoles accueillant un public favorisé ne se sentent pas démunis face à la gestion des comportements à risques de leurs élèves. En effet, ces comportements restent des événements spécifiques qui peuvent trouver une solution au sein de l'école via les acteurs PSE, les agents PMS, les éducateurs: « nous on a nos infirmières qui sont sur place et donc très vite, nous dialoguons beaucoup et donc très vite, elles prennent le relais par rapport à certains problèmes. Il y a deux ans, il y a eu un problème d'alcoolisme avec un élève et il a été géré à cent pour cent par le centre scolaire ».

Cela renforce le souhait, évoqué par des directeurs, d'avoir une assistance d'ordre psychologique et sociale supplémentaire. C'est surtout le renforcement des équipes déjà présentes dans les écoles qui est demandé. Selon certains directeurs, sans les CPMS, il est impossible de gérer les comportements à risques des jeunes de manière adéquate. « En dehors des Centres de santé, en dehors du Centre PMS et en dehors d'une espèce de bonne volonté, personne n'est formé pour gérer et personne ne souhaite être formé pour gérer les addictions ou les comportements à risques (...) Pourquoi? Parce que c'est un métier et qu'il faut être conscient que pour des raisons déontologiques, nous ne pouvons pas mettre un pied là-dedans. Quand je passe un gosse à l'infirmière, je sais dès le départ qu'elle ne m'en parlera plus si elle le souhaite, et que je ne peux pas lui demander de m'en parler. Pour moi un agent PMS serait utile s'il était là en permanence et qu'il pouvait suivre l'élève en permanence jusqu'à ce que le problème soit résolu. Quand nous avons un problème avec un élève, il doit

d'abord témoigner chez nous, il doit ensuite re-témoigner au CPMS si on veut le réorienter vers un organisme. S'il ne s'agit pas d'une réorientation scolaire, ce que le CPMS fait très bien, mais qu'il s'agit d'un travail plus thérapeutique, il doit de nouveau être réorienté vers une troisième personne. (...) cela veut dire quand même que le jeune suit un vrai parcours du combattant. Ce n'est déjà pas facile pour lui d'admettre qu'il a un problème... » « Ici on a un éducateur par niveau, c'est génial parce qu'il connaît ses élèves. L'inconvénient pour l'éducateur, c'est que de 11h à 11h20, il est en surveillance et de 13h à 14h, il est en surveillance. Normalement le titre c'est "surveillant-éducateur". Il surveille aux récréations et normalement il doit "éduquer" aussi. (...) Il nous faut des professionnels, des éducateurs spécialisés, des assistants sociaux, pourquoi pas des infirmières, des gradués en psychologie, pourquoi pas des psychologues, (...) Ce qui serait génial c'est d'avoir des équipes polyvalentes dans les écoles qui ont un peu de temps en plus pour mettre en place ce type de campagne, de réflexion de prévention mais en fonction de ce qu'ils connaissent de l'école. Ce sont eux les meilleurs acteurs pour moi. »

C'est en général pour leur équipe éducative que les directeurs demandent des informations concernant les signes d'une consommation. « (...) d'avoir de l'information sur les signes qui nous mettent la puce à l'oreille pour aider les jeunes et faire en sorte qu'ils rencontrent les personnes compétentes pour qu'ils puissent avancer à ce propos. ». Mais certains directeurs disent aussi qu'il ne faut pas en faire une généralité car les besoins ne sont pas si grands.

Les personnes-ressources citées par les directeurs comme des relais possibles
Les éducateurs sont les premières personnes relais citées, ensuite viennent les CPMS, même si ceux-ci sont souvent décrits comme trop débordés, puis une intervention discrète de la police, des organismes extérieurs, la clinique du cannabis, les alcooliques anonymes (notamment leur section pour adolescents), et les médecins de famille.

LES EDUCATEURS

Contrairement aux enseignants et aux directeurs, les éducateurs ne s'expriment pas beaucoup sur leurs besoins, ni même sur leurs sentiments. Quelques souhaits ou suggestions sont émis :

- augmenter le nombre d'agents PMS à demeure ;
- inviter quelqu'un dans les écoles, au moins une fois par an, pour parler aux élèves de ces questions ;
- prévoir des heures dans le programme pour faire de la prévention ;
- alléger « le temps administratif » des éducateurs ;
- engager des éducateurs supplémentaires.

LES CENTRES PMS

Souvent interpellées en urgence, la moitié des personnes interrogées se questionnent sur la manière de travailler la promotion de la santé dans les écoles : « Nous, on a une culture de travail en réseau. Par exemple, au niveau des drogues, moi c'est tout de suite que je vais vers l'extérieur car je n'y connais

vraiment rien. J'ai fait une formation à Repères, une formation au FARES sur l'entretien motivationnel..., j'ai fait des trucs par rapport à l'alcool à Univers Santé. Mais travailler en promotion de la santé dans ces thématiques, c'est tout à fait impossible, quand l'école a une demande, c'est maintenant et tout de suite dans l'urgence. Dans les formations, ils parlent des déterminants de santé, du fait de réunir les gens, de réfléchir ensemble. Même dans les Centres PMS parfois on n'arrive pas à faire passer cette méthode de travail. Donc comment faire cela dans les écoles ? Comment mettre en place des choses pour des années ? C'est vraiment impossible. » « Quand on a un ado en face de soi, comment encore être dans la prévention ? C'est cela notre questionnement car on sait qu'il fume déjà et que certains vont devenir dépendants. »

Certaines personnes interrogées relatent la difficulté de travailler avec les organismes extérieurs, parce que ceux-ci sont débordés et renvoient vers d'autres en se disant qu'il y en a bien un qui répondra !

Par ailleurs, la moitié des Centres PMS rencontrés insistent sur leur manque de moyens humains et les conséquences que cela engendre : « Pour travailler dans le long terme, il faut faire la même chose beaucoup de fois, or justement nous n'avons pas du tout les moyens humains pour cela. Nous faisons vraiment très rarement quelque chose de collectif car on ne peut pas assurer les suivis. Ici, notre infirmière est là pour 7000 élèves. Pour être cohérent, on devrait faire une étude des besoins etc. Et déjà ça, on n'a pas le temps. Or, il faudrait encore analyser les résultats et l'intervention à faire. Puis elle devrait être ciblée en partenariat, à long terme... Pour nous tout cela est impossible donc on laisse tomber et on se focalise plus sur l'individuel car c'est facile de faire une étude de besoins avec une seule personne. Et on sait mieux répondre aux besoins individuels. »

Les agents PMS souhaitent également une information centralisée, un répertoire ou une personne spécialisée par thématique qui centralise. « Il faudrait un organisme extérieur qui aide à l'identification des partenaires possibles, quelqu'un qui connaît bien le secteur associatif. » « On a besoin d'un interlocuteur avec qui on peut discuter des situations que l'on rencontre (...), on a besoin de relais experts. » « On veut savoir qui intervient dans les écoles avec les élèves. »

LES MEDIATEURS

Les médiateurs n'expriment pas leurs propres attentes mais celles des enseignants. Les professeurs, selon les médiateurs interrogés, ont besoin :

- d'informations concrètes ;
- de savoir comment faire face à un jeune qui a consommé (surtout pour les cours techniques qui utilisent des outils dangereux) ;
- de savoir comment on reconnaît quelqu'un qui a consommé ;
- de parler de leurs vécus, de ce qu'ils vivent en classe.

Souvent, les professeurs ont des idées mais pour les concrétiser, il faut que la hiérarchie suive, qu'elle les écoute. Les médiateurs n'expriment pas de besoins parce qu'il semblerait qu'ils n'interviennent pas dans ces problèmes. Ce sont les CPMS qui s'en chargent. Un besoin, non exprimé comme tel, serait de savoir qui fait quoi : « Il y a tellement de choses mais on ne sait jamais vraiment

à qui s'adresser ? » Par ailleurs, quand les médiateurs parlent des organismes extérieurs, ils identifient un certain décalage avec le monde scolaire : « il y a des organismes extérieurs qui viennent, mais très vite ils demandent quels sont vos besoins etc., ils posent beaucoup de questions et puis, très vite, ils se retirent (...) il y a encore le mythe selon lequel l'organisme extérieur va tout résoudre d'un coup de baguette magique ! »

LES SERVICES PSE

Les Services PSE répondent essentiellement en posant des questions sur la gestion des risques et le cadre scolaire.

- « Comment savoir si quelqu'un a un comportement à risques ? »
- « Comment faire évoluer les parents, comment impliquer les parents, comment faire pour qu'ils se sentent concernés ? »
- « Comment toucher les jeunes qui s'en moquent ? »
- « Comment rentrer dans les écoles en sachant que celles-ci sont en manque de locaux et les acteurs PSE en manque de disponibilité ? »
- « Vaut-il mieux faire les animations systématiquement ou à la demande ? »
- « Quelles adéquations possibles entre la manière de faire des organismes extérieurs et les besoins des professeurs qui n'apprécient pas toujours la manière de travailler des organismes extérieurs ? »

4. POUVEZ-VOUS DÉCRIRE UNE ACTION MISE EN PLACE DANS VOTRE ÉCOLE CONCERNANT LES ASSUÉTUDES, LES COMPORTEMENTS À RISQUES DES JEUNES (TYPE D'INTERVENTION ? COURT OU LONG TERME ? PUBLIC ? PARTENAIRES ?...)

L'objectif de cette question est de connaître les projets réalisés dans les écoles ainsi que leurs modalités d'application.

LES PROFESSEURS

Tous les enseignants interrogés répondent qu'il n'y a aucun projet dans leur école concernant les drogues. La moitié répond d'emblée « non ici on ne fait rien par rapport aux drogues », l'autre moitié répond qu'il y a des informations et/ou des conférences qui sont organisées mais sur d'autres thèmes. Les thèmes abordés dans les « actions » mentionnées sont majoritairement le sida et l'éducation sexuelle et affective (contraception, MST, avortement, visite planning familial,...), ensuite sont cités une seule fois la question du genre, le cancer (tabac et alimentation), la confiance en soi, les effets du cannabis sur le cerveau. 2/3 des enseignants interrogés parlent de ces thématiques dans le cadre de leurs cours, par exemple lors

d'un cours de science : « Je leur fais calculer le degré d'alcool au cours. Ils se rendent ainsi compte qu'il ne faut pas boire beaucoup pour être saoul », ou sur la nutrition, ou encore dans le cadre de cours de philosophie. Ce sont plus particulièrement les enseignants des écoles en discrimination positive qui disent qu'il n'y a pas d'action mise en place, et que s'il y a quelque chose, cela ne sert à rien. « Non, il n'y a pas de conférence ni de réunion, ni rien. Il y a 4 ans, il y a eu une journée où on nous a dit comment se transmettait le sida etc. Ces infos étaient destinées aux professeurs mais moi je n'ai pas besoin de le savoir. » « Je ne sais pas si cela porte ses fruits, et cela n'a pas l'air d'avoir un impact. Mais je me demande si cela peut avoir un effet, c'est une population très défavorisée pour qui l'école ne constitue qu'une petite partie de la vie et non pas une référence. » « Après les élèves en parlent entre eux, mais cela a-t-il des effets ? »

Pour l'ensemble des enseignants interrogés, les interventions mises en place sont des sensibilisations et de l'information donnée généralement sur du court terme. Par exemple, le mot « échanger » n'est cité qu'une seule fois !

Les personnes ou organismes mentionnés comme étant à l'initiative d'actions
De manière récurrente : le professeur dans le cadre de ses cours, les centres de planning familial, les SPSE, les CPMS. Ponctuellement : une pièce de théâtre, une conférence d'un psychologue, l'Armée sur le thème du sida, la Fondation contre le cancer.

LES DIRECTEURS

Tous les directeurs interviewés répondent d'emblée qu'il y a des projets autour des comportements à risques des jeunes dans leur école. Les thèmes mentionnés sont principalement les drogues et l'éducation sexuelle et affective. « Nous avons sondé les élèves pour connaître leurs consommations hors école, beaucoup ont essayé mais peu consommaient vraiment, on en a donc profité pour faire de la prévention. » D'autres thèmes sont cités plus ponctuellement comme la question du genre, le racket, le cancer, le développement durable, l'hygiène et l'alimentation, le travail sur l'identité, les projets d'études à venir.

Pour certains directeurs, les élèves n'ont pas de demandes particulières sur des thématiques précises. Ce sont donc les directeurs eux-mêmes qui initient des projets. Pour d'autres, cela peut être un organisme extérieur qui téléphone à l'école pour proposer un projet. Pour d'autres encore, c'est à la demande des enseignants ou du conseil des élèves que des projets se mettent en place. « Le Planning familial passe au moins deux fois par an dans chaque classe... ce serait bien que cela se fasse aussi pour les assuétudes mais il faut de bons partenaires, c'est-à-dire des personnes qui sont à l'aise avec le sujet. » Dans l'ensemble ce sont des projets de sensibilisation et/ou d'information « one shot » qui peuvent être reconduits chaque année avec des élèves différents. Les élèves sont le public visé par les projets. Les thématiques choisies dépendent en général de l'âge des élèves. Parfois les parents ou les enseignants sont visés par les projets.

Les freins à la mise en place de projets dans les écoles cités par les directeurs interrogés sont : la nébuleuse des services qui pose des difficultés

pour s’y retrouver, le fait que les organismes sont débordés, le manque d’argent, le manque de temps, la lassitude des élèves. « Depuis deux ans ils font de la prévention par rapport à la question du genre, les élèves commencent à en avoir marre. » Dans certaines écoles, l’association des parents joue un rôle très actif dans la mise en place de projets de prévention. Souvent grâce à leurs relations personnelles, ces parents présentent des personnes ressources à l’école de leur enfant. Il peut s’agir d’un médecin, d’un psychologue, etc. qui vient faire des conférences pour les adultes et/ou les élèves: « Les conférences sont gérées par les parents, ils ne sont pas obligés mais c’est quand même un peu leur rôle ». C’est parfois aussi l’influence des parents qui permet que certains projets se déroulent: « Dans l’association des parents, il y en a qui ne se posent pas de questions et ainsi grâce à certains influents on a eu des distributeurs de préservatifs dans les toilettes. »

Les personnes ou organismes mentionnés comme étant à l’initiative d’actions

Les centres de planning familial, les AMO, les CPMS, les enseignants dans leurs cours sont cités de manière récurrente. Sont cités ponctuellement la Fondation contre le cancer, une pièce de théâtre (« Tu fumes bleu, je vois rouge »), la Police de la jeunesse, les Association de parents, le Conseil des élèves, un médecin alcoologue et les Asbl Trempline, Aide Info Sida et Tel Quel.

LES EDUCATEURS

Quand la question des actions mises en place au sein de l’école est posée, certains éducateurs évoquent uniquement quelques thématiques (l’éducation sexuelle et affective, la prévention contre le tabac, les Responsible Young Drivers) et les autres ne savent pas quels sont les projets qui se font dans l’école.

LES CENTRES PMS

Les différentes thématiques citées par les agents PMS concernant les projets mis en place dans les écoles sont principalement la vie sexuelle et affective et les assuétudes. Viennent ensuite l’orientation scolaire, le décrochage scolaire et l’état psychologique des jeunes. Par ailleurs les CPMS ont comme activité de se présenter dans les classes, ils peuvent ainsi rencontrer les élèves. Certains Centres PMS font surtout des projets dans le fondamental. « Dans le secondaire c’est plus difficile car les relations professeurs/élèves sont différentes, plus distantes, il y a beaucoup plus de professeurs et donc un effet d’éclatement. »

La manière dont les thématiques sont choisies dépend d’un Centre PMS à l’autre: suite à une rencontre avec les jeunes, ou sur base des préoccupations des professeurs, ou encore sur base de ses propres préoccupations d’agent PMS. Les jeunes ne demandent rien: « Dans toutes les 5^e et 6^e années, je leur propose des animations sur les sujets qu’ils désirent aborder mais jamais ils ne demandent les assuétudes. En fait ils ne me demandent rien. Ils s’en foutent, ils n’ont pas envie de s’impliquer. »

Les objectifs des projets évoqués sont la sensibilisation, la prévention, susciter la réflexion, rassurer les jeunes: « L’avenir est plus stressant actuellement

pour les jeunes qu’avant. De plus le système est beaucoup plus exigeant pour ceux qui ratent, ils doivent avoir un projet de vie. » Les animations sont souvent prises comme « excuse » pour avoir un contact avec les élèves. Souvent, les agents PMS ont le sentiment que les professeurs ne savent pas pourquoi ils font des projets. « Les professeurs font des projets mais ne savent pas pourquoi, ils ne pensent pas aux objectifs. »

Les acteurs PMS identifient plusieurs leviers pour la mise en place de projets dans les écoles et susceptibles de favoriser la rencontre avec les élèves:

- travailler sur le long terme;
- avoir une vision globale;
- travailler en partenariat, en collaboration. Le Centre PMS coordonne le projet et l’organisme extérieur vient à un moment particulier du projet. « Nous avons collaboré ainsi: le CPMS coordonne et l’organisme extérieur vient à un moment précis dans notre projet puis il part. Nous devons être en partenariat, les organismes n’ont pas à être plus présents dans les écoles. »;
- avoir un relais fixe dans les écoles comme une infirmière PSE;
- avoir l’aval du directeur;
- être implanté dans et hors de l’école « Nous, on n’a pas toujours de local dans l’école, de lieu identifié. Alors on reçoit souvent ici. Mais on a remarqué que les plus âgés préfèrent venir ici car ils ne veulent pas que l’on sache qu’ils viennent ici. Il faut être à la fois dans et hors l’école »;
- savoir communiquer avec les jeunes « c’était bien car c’étaient des jeunes (cinémédia) qui n’ont donc pas peur de parler du sujet Internet etc. »

Les acteurs PMS identifient aussi les freins à la mise en place de projets:

- les parents ne sont pas toujours en accord avec certaines thématiques. « Attention, ce n’est pas certain que les parents soient en accord avec tous les types d’intervention. Par exemple, concernant la sexualité, nous n’intervenons pas du tout sur ce sujet. »;
- les projets demandés sont des projets clé sur porte. « Souvent les directeurs demandent des choses toutes faites, deux heures et c’est bon ! »;
- plus particulièrement pour des projets concernant les assuétudes, la thématique du tabac peut occulter les autres assuétudes: « Ce qui se passe avec le tabac (diabolisation) a occulté les autres questions. Comme le tabac, c’est déjà tellement grave, on ne va pas en plus leur parler des autres assuétudes. Toute l’énergie passée à la prévention du tabac empêche le reste. Maintenant les élèves se cachent, donc on ne sait plus leur parler. Les adultes aussi doivent se cacher et encore plus que les jeunes. C’est aussi une autre génération de professeurs qui a une vision moins catastrophique du tabac. »

Seuls les CPMS ont parlé d’objectifs de projet, des conditions pour la mise en place de projets et des freins qu’ils peuvent rencontrer.

Les personnes ou organismes mentionnés comme étant à l’initiative d’actions
De manière récurrente: les centres de planning familial et les SPSE sont cités. Plus ponctuellement: Action cinémédia (mons), pièce de théâtre sur le harcèlement, le Labyrinthe des toxicomanies, Infor-Drogues, et ce, en collaboration avec les professeurs.

LES MEDIATEURS

Les médiateurs disent ne pas faire d'animation mais ils « lancent le débat », « ouvrent la parole, le dialogue afin de mettre des mots. » « Suite à une demande d'un prof par exemple, on va en classe, on se présente. On dit qu'il y a un souci dans la classe et que le professeur s'inquiète pour eux. On leur demande s'ils reconnaissent cela et s'ils sont d'accord d'en parler. On lance juste le débat et après ils continuent avec le professeur. ». Les médiateurs ne téléphonent aux organismes extérieurs qu'à la demande des élèves et/ou d'enseignants ou autre.

Les personnes ou organismes mentionnés comme étant à l'initiative d'actions
Prospective Jeunesse et Pélican.

LES SERVICES PSE

Les pratiques des SPSE semblent très différentes d'un service à l'autre. Par exemple, le fait d'avoir son bureau dans l'école peut amener des pratiques différentes: « J'ai la chance d'être dans l'école, du coup je suis au plus près des élèves et des professeurs et de leurs réalités. Du coup quand il y a des problèmes d'alcool ou de cannabis, il y a la punition mais il faut faire autre chose, chaque élève qui a un problème avec ça, je le vois, je vais le chercher en classe. » Ou d'autres: « Nous, on fait simplement les visites médicales. ». Les SPSE travaillent dans le collectif et dans l'individuel. Les animations collectives semblent toujours à l'origine d'une demande de l'école suite à un événement précis. « J'ai été faire une animation dans une classe de 3^e dans laquelle il y avait un taux d'absentéisme assez important. » « J'ai fait une animation sur « prendre des risques. » « Cette animation a eu lieu suite au fait qu'une élève était saoule dans l'école. »

Certains parlent de travail avec les parents. Certains acteurs PSE mentionnent leur participation à un groupe de travail en collaboration avec un ou des organismes extérieurs. Plusieurs profitent des visites médicales pour distribuer un questionnaire afin de récolter les attentes des jeunes. D'autres concentrent leurs efforts sur l'accueil lors de ces visites. « Nous prenons le temps d'expliquer la visite médicale en passant dans les classes. » « Nous sommes soucieuses d'offrir un vrai accueil lors de cette visite, les entretiens individuels avec les élèves sont personnalisés. Nous travaillons en équipe avec le médecin. Quand on travaille avec une bonne équipe, le retour vers les parents, vers l'école et vers le CPMS se réalise. » Certaines personnes parlent de l'importance d'être associés et/ou relais dans les projets organisés dans les écoles.

Les personnes ou organismes mentionnés comme étant à l'initiative d'actions
Les CPMS, le RAT (Réseau d'Aide aux Toxicomanes), Prospective Jeunesse.

5.1. L'ÉCOLE EST-ELLE UN LIEU PROPICE POUR ABORDER LA QUESTION DES ASSUÉTUDES AVEC LES JEUNES?

LES PROFESSEURS

L'ensemble des personnes interrogées répondent oui à cette question!

Les raisons sont diverses:

- l'école est un lieu propice car les parents ne le font pas ou ne sont pas présents;
- la prévention ne se fait pas ailleurs (mouvements de jeunesse, clubs sportifs,...);
- l'école est un système de normes où peut être discuté autre chose que les valeurs de la vie du quartier.

Si l'école est un lieu propice pour aborder la question des assuétudes, elle l'est dans certaines conditions et cela supposerait:

- la présence d'organismes extérieurs (car l'école n'a pas les moyens) ou d'une structure indépendante de l'école mais attachée à celle-ci comme les agents PMS;
- des heures imposées aux élèves par la Communauté française sur ces sujets;
- de faire de la prévention mais pas du curatif: « Moi je limite mon rôle à celui d'enseignant. Je ne suis pas parent, pas éducateur, pas psychologue, pas planning familial, pas médecin. L'école a un rôle à jouer dans la prévention mais pas dans le curatif. »

LES DIRECTEURS

Comme les enseignants, les directeurs interrogés pensent que l'école est un lieu propice pour aborder la question des assuétudes avec les jeunes car ils y sont présents physiquement, et que cela relève du « devoir » de l'école. Si l'école n'est pas le seul lieu où peuvent/doivent être abordées ces questions, elle peut participer à cette prévention. Toutefois elle ne peut pas répondre à tous les manques. En effet, l'école est de plus en plus sollicitée pour des problèmes qui sortent de son rôle premier d'éducation. La majorité des directeurs interviewés pensent qu'à propos de la prévention auprès des jeunes, il y a un manque dans les familles.

Différents arguments sont avancés:

- « C'est de notre devoir de réagir et d'attirer l'attention des parents sur un souci qui survient à l'école et dont l'explication pourrait être un problème dans l'hygiène de vie en général. »;
- « Les élèves n'ont pas cette information ailleurs. »;
- « Ces élèves n'iront pas d'eux-mêmes dans un centre de planning sauf si vraiment il y a urgence. Par exemple, si une fille est enceinte depuis plusieurs mois. Dans ce cas, souvent elle demande à un prof de

l'accompagner. Nous (école) sommes le seul lieu où ces sujets qui ne peuvent pas être abordés en famille, peuvent être abordés.»;

- «C'est important d'aborder ces questions de prévention à l'école mais aussi dans d'autres lieux dans lesquels d'autres liens s'installent avec les jeunes.»;
- «Nous avons un travail de récupération des élèves. On travaille quasiment en individuel, en lien avec les parents. Notre rôle est de les accompagner afin qu'ils aboutissent dans leur projet. Autant profiter qu'ils sont avec nous pour leur parler de différentes choses comme l'hygiène de vie etc.»;
- «C'est un problème de société et l'école ne peut pas aller à la «repêche» des références, des manquements familiaux et de société. C'est un trop gros morceau pour nous.».

LES EDUCATEURS

Pour l'ensemble des éducateurs interrogés, l'école est un lieu propice pour aborder la question des assuétudes avec les jeunes mais pas pendant les cours, avec des organismes extérieurs et sans oublier le rôle des parents. Certains ajoutent que l'école n'est pas le seul lieu où ce rôle peut s'exercer, il y a aussi la famille et les maisons de quartier.

LES CENTRES PMS

2/3 des personnes interrogées répondent d'emblée oui, l'école est un lieu propice pour aborder la question des assuétudes avec les jeunes. En effet, les jeunes sont à l'école et c'est un lieu sécurisant. Mais tous insistent sur la nécessité de prendre en compte d'autres lieux de vie des jeunes: les festivals, les fêtes, la rue, les AMO, les lieux de sports,... Par ailleurs, les agents PMS insistent sur le fait que l'école ne peut pas tout porter seule. «L'école donne un cadre relativement sécurisant, contrairement à la rue par exemple, donc il y a là d'autres types de comportements à risques. L'ado est alors dans la confrontation. L'école est aussi un lieu où l'on peut parler, c'est un lieu où l'on peut déposer, parler des prises de risques. L'école ne peut pas faire comme si cela n'existait pas mais elle ne peut pas tout prendre sur ses épaules. Si l'école fait semblant de rien, cela a des répercussions sur la réussite scolaire. L'école a un rôle à jouer dans la réussite scolaire et l'épanouissement de l'élève. Attention l'école est un des lieux où l'on peut parler des comportements à risques mais pas le seul. (...)»

1/3 des personnes interrogées ne répondent ni oui ni non mais soulignent particulièrement que tout ne doit pas se passer à l'école: «Je trouve que l'école ne devrait pas avoir de distributeur de préservatifs par exemple. Tout ne doit pas être reporté sur l'école. L'école doit redevenir un lieu d'apprentissage. D'un autre côté, mobiliser les jeunes à aller vers l'extérieur est très difficile. Un contrat de sécurité organise des soirées à thème pour les jeunes et il n'y a pratiquement personne qui vient. Il y a d'autres lieux, comme les festivals... il faut aller là où les jeunes sont et non pas leur demander de venir dans une salle le soir.» «Il y a aussi des pièces de théâtre pour les écoles (...) C'est un média intéressant auprès

des jeunes.» «Il y a un surinvestissement des écoles. C'est vrai que c'est obligatoire et donc tous les jeunes sont censés y être mais il y a d'autres lieux: la rue, les loisirs, le sport,... Ce n'est pas à l'école que l'on va solutionner les problèmes et d'ailleurs ce n'est pas cela qu'il faut viser comme objectif: il faut aider l'école à jouer son rôle et pour cela il faut équiper les adultes.»

LES MEDIATEURS

Les personnes interrogées ne répondent pas clairement oui ou non. Elles insistent sur l'importance des parents, de les associer en tant que partenaires privilégiés de l'école. Souvent les parents sont démissionnaires et attendent que l'école gère les problèmes, l'école quant à elle ne doit pas adopter la politique de l'autruche!

LES SERVICES PSE

Certaines infirmières PSE pensent que l'école est un lieu propice pour aborder la question des assuétudes parce que les jeunes s'y trouvent, mais ce n'est pas le seul lieu. D'autres pensent que non, ce n'est pas le lieu idéal pour aborder ces questions. Il ne faut pas tout faire porter par l'école.

5.2. EN TANT QU'ACTEUR SCOLAIRE, QU'ATTENDEZ-VOUS D'UN ORGANISME QUI TRAVAILLE LA QUESTION DES RISQUES ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES ASSUÉTUDES AVEC LES JEUNES?

LES PROFESSEURS

Il n'y a pas un discours prédominant de la part des enseignants, chaque enseignant a ses attentes par rapport aux organismes extérieurs:

- travailler avec les médiateurs, les agents PMS et les acteurs PSE: «Plutôt que de travailler avec les professeurs, vraiment travailler avec les médiateurs, les agents PMS, et les acteurs PSE pour qu'ils aient des pistes concrètes car les professeurs, cela va n'en n'intéresser qu'un ou deux. En plus, souvent par les professeurs, c'est oui bof ok il a fumé mais du moment que l'élève reste dans son coin.»;
- s'adapter à la réalité de l'école, répondre aux questions spécifiques venant du terrain école: «Les AMO et d'autres associations pour jeunes travaillent en individuel, ou en petit groupe, ce qui n'est pas notre cas. Nous, lors des voyages scolaires, nous devons gérer un groupe de 120 élèves. De plus, au niveau de l'alcool, l'effet d'influence

du groupe joue très fort. Comment gérer un si grand nombre? On nous dit que les jeunes doivent être partie prenante, qu'il ne faut pas prendre les jeunes de front, c'est intéressant, mais nous, en tant que pédagogues, nous le savons déjà, cela! Ces experts ne répondent pas à nos questions spécifiques. Ils nous disent de supprimer les voyages scolaires ou de faire des plus petits groupes mais ce n'est pas possible.»;

- venir parler aux jeunes «Il faudrait venir leur expliquer, faire de la prévention, parler des drogues. Leur expliquer ce qu'il y a dans les différentes drogues, les effets... et surtout ne pas les duper. Je leur dirais que cela procure du bien mais aussi du mal. Ils se sentiraient responsabilisés. Par rapport au sexe, même chose (...)»;
- adopter un discours vrai auprès des élèves.

LES DIRECTEURS

Seulement 1/3 des directeurs interrogés répondent à cette question. Voici leurs demandes:

- avoir un document ressource sur les organismes existants avec le descriptif de leurs missions et les actions qu'ils proposent;
- travailler la méthodologie de projet;
- percevoir plus vite les problèmes des jeunes;
- trouver les bons mots et la bonne personne, quelqu'un qui sait parler aux élèves;
- recevoir des intervenants extérieurs;
- recevoir des organismes avec des projets clés sur porte;
- parler aux élèves avant que les problèmes arrivent.

LES EDUCATEURS

- Être dans la régularité, dans le long terme. Suivre la classe pendant 6 ans par exemple;
- créer des lieux d'échanges et de paroles;
- coller à la réalité du terrain école;
- mettre en place des groupes d'intervision.

« À propos de formation : souvent on nous met dans le thème "gestion de conflits". Quand on arrive là, on est entouré de collègues, profs, éducateurs, etc. Le formateur explique comment il faut agir mais plusieurs personnes ne se retrouvent pas du tout là-dedans, cela n'est pas adapté à la structure scolaire comme méthode de travail. Ce sont des outils qui ne marchent pas, sur le terrain ce n'est que du cas par cas, nous ne sommes pas équipés pour faire cela même si on essaye. Quand on va dans ces réunions, ce dont on nous parle ne correspond pas au mal être du prof ou à la question de l'éducateur présent... ce qui est très important, c'est de créer une cellule, que l'on ne va pas appeler formation, mais un groupe qui parle des "cas" à l'école et cela sans trouver de solution. La théorie de Lewin, psy américain, psy de groupe. Quand les professeurs parlent, je vois que cela les soulage. Ils ont besoin de cela, de l'organiser à l'école. »

LES CENTRES PMS

L'ensemble des personnes interrogées souhaitent au minimum que les organismes extérieurs informent le Centre PMS s'ils font un projet dans une école, l'idéal étant de travailler ensemble: « Le risque c'est aussi quand les écoles font appel aveuglément à des services de prévention et que finalement ils répondent (ou pas du tout) juste à un moment donné. Il faut savoir que les préoccupations des directeurs changent vite. Notre rôle, c'est justement de recontextualiser les préoccupations des écoles. Il faut donc que les directeurs nous contactent avant de contacter des organismes extérieurs pour qu'on puisse discuter ensemble de ces préoccupations. »

Une série de recommandations par rapport aux organismes extérieurs sont émises par les différentes personnes interrogées:

- être partenaire des projets réalisés dans l'école, travailler en réseaux avec l'extérieur: « Il faut vraiment pousser à la collaboration. Ne pas oublier que nous (CPMS et SPSE) sommes là. Nous voulons dire que nous sommes très preneurs. »;
- être dans la construction d'un projet. Le CPMS est légitime car il est inscrit comme partenaire par décret. Certains des agents PMS interrogés ont également la mission des SPSE;
- s'articuler au quotidien de l'école, tenir compte du cadre et de la culture de l'école: « Les organismes extérieurs devraient venir dans les classes et se rendre vraiment compte de ce que c'est. Ils donnent souvent des manières de faire aux professeurs mais n'ont aucune idée de ce que c'est de gérer une classe au quotidien. » « Quand un organisme extérieur arrive en retard ou part plus tôt, il ne tient pas compte du cadre: que fait-on avec les élèves pendant ces temps sans personne? »;
- les organismes extérieurs devraient tenir compte de l'évaluation, des suites de leurs projets, du suivi;
- les organismes extérieurs devraient rester extérieurs à l'école: « Le CPMS doit être dans la construction de projet, c'est son rôle. Les associations extérieures doivent informer les CPMS s'ils veulent faire ou font un projet dans une école. Le CPMS établit les projets puis va vers les organismes extérieurs. Les organismes doivent rester extérieurs à l'école! Leur rôle est d'accompagner et d'évaluer. Ils ne doivent pas donner d'informations mais travailler en collaboration avec les jeunes et les adultes. Il manque de travail avec les adultes présents dans les écoles. Il faut travailler avec les élèves et les professeurs. ».

LES MÉDIATEURS

Les médiateurs souhaitent être associés quand des projets assuétudes sont mis en place dans l'école: « Quand un groupe se constitue avec un organisme extérieur et des professeurs, quelle est ma place de médiateur? Comment puis-je éventuellement assurer un suivi individuel?,... »

LES SERVICES PSE

Les infirmières PSE soulignent la difficile position des enseignants quand ils sont acteurs de prévention : comment être pédagogue, juger des compétences et être à la fois dans une position plus intime en sachant des choses sur la vie du jeune ? « Quand on travaille avec des organismes extérieurs qui veulent que les enseignants soient acteurs aussi, cela pose parfois problème parce qu'il y a des enseignants qui n'ont pas envie et qui préfèrent faire appel à quelqu'un qui vient. Si ce travail de prévention est assumé par des professeurs, ils risquent de perdre une certaine part de leur neutralité : péter un élève quand on connaît des choses intimes sur lui devient difficile ! »

La question de l'inadéquation entre les concepts et la réalité de terrain est également soulignée. C'est un équilibre instable et difficile à mettre en œuvre : « On parle de promotion de la santé, de grands mots, mais sur le terrain c'est compliqué à mettre en place. On a du mettre en place des cellules santé dans les écoles qui se sont vite essouffées, il fallait la motivation du corps enseignant et de tous ceux qui faisaient partie de cette cellule, beaucoup de choses à mettre en route alors que le b.a.ba de la visite médicale n'est pas acquis. »

Les infirmières PSE soulignent également les différences de rythme. « Le temps scolaire est différent du nôtre, ce n'est pas évident de se mettre d'accord sur ce temps-là. Il y a obligation de résultats des professeurs. Nous, nous pouvons prendre le temps, nous n'avons pas cette obligation de résultat. »

5.3. QUEL EST LE TYPE DE PROJET LE PLUS ADAPTÉ DANS UNE ÉCOLE ?

LES PROFESSEURS

Selon les enseignants il y a des incontournables :

- tenir compte de l'âge des élèves dans les projets mis en place ;
- mettre en place des projets dans chaque classe, en commençant par les plus jeunes ;
- pour les écoles en difficulté, aborder la thématique de la toxicodépendance et pour les écoles où les difficultés sont moindres, les thématiques GSM et Internet, des projets tout faits ;
- trouver des solutions : « Il nous faut de l'information, oui, mais il nous faut surtout des solutions. Je peux vous trouver sans problème des élèves qui fument dans l'école et puis quoi ? On ne sait rien faire, à part savoir qu'ils fument. La prévention je ne suis pas du tout convaincu de l'impact sur eux. C'est comme dire aux gens qu'il ne faut pas rouler trop vite. Les élèves vont dire "oui, oui". Ils sont beaucoup dans la rue, en bande donc il y a la pression du groupe. Si il y avait un projet, j'y participerais mais je ne suis pas du tout convaincu que leur expliquer le danger de la drogue leur évitera de fumer, je ne suis pas convaincu que cela les aidera beaucoup. »

LES DIRECTEURS

La notion du temps, du rythme scolaire est abordée par la moitié des directeurs interrogés :

- l'importance de travailler dans le long terme. « Travailler sur le long terme avec les professeurs, les coacher, puis c'est à eux de choisir s'ils font quelque chose ou pas dans leur classe » ;
- la nécessité de s'adapter au temps scolaire, « souvent on nous contacte pour des projets qui doivent se réaliser dans le mois qui suit ! » ;
- la difficulté de l'école de libérer beaucoup d'heures de cours « Si en plus de la sexualité (deux fois deux heures), du sida etc. il y a les assuétudes... on ne peut pas suspendre autant d'heures de cours. » ;
- le souhait d'intégrer des heures en plus des cours pour aborder les questions de prévention.

Les projets devraient être pensés par thématique, si possible en relation avec le projet pédagogique et au départ des préoccupations des élèves :

- aborder ce qui a un impact sur les jeunes et ce qui représente un facteur de risque, et non pas ce qui est le plus fréquent : « Pour internet et GSM par exemple : c'est très répandu et cela a un impact quotidien mais n'a pas un impact grave sur la santé mentale des jeunes. Par contre, la consommation d'alcool a un impact plus rapidement même si son utilisation est moins fréquente et que c'est moins perçu ou constaté à l'école » ;
- aborder le mal être en général et non une thématique en particulier ;
- exposer les différentes thématiques aux jeunes et leur demander ce qui les intéresse.

LES ÉDUCATEURS

Les éducateurs expriment différentes attentes :

- « les projets portés par un organisme extérieur et sur le long terme » ;
- « tous les sujets sont intéressants, mais il faut trouver un but éducatif » ;
- « besoin de nouveau matériel, de renouveau, d'innover ; travailler dans l'individuel et le dialogue ».

LES CENTRES PMS

Certaines personnes interviewées mettent l'accent sur l'école comme institution :

- « Il faut des années pour construire un lien avec les jeunes et avec les écoles » ;
- aider l'école à jouer son rôle et équiper les adultes ;
- faire attention à qui rentre dans l'école, c'est le directeur qui décide mais il ne voit pas toujours les enjeux : « Parfois de toute bonne foi, le directeur ne voit pas qu'il y a un enjeu financier. Il se dit que les élèves doivent être informés... Il ne voit pas qu'il y a des firmes pharmaceutiques derrière, que monsieur Kellogg's s'en met plein les poches. Comme « Madame Tampax » qui a décidé de ne plus venir, alors là les directions se sont demandé quoi faire... L'école devient un marché public. »

D'autres abordent la notion de projet plus en lien avec le jeune :

- réduire les risques dès les classes primaires : « il faudrait réduire le risque le plus tôt possible et à tous les âges. Commencer en primaire car cela n'a aucun sens de vouloir réduire les risques quand l'ado est dans la conso ou quand il est dans ce type de questions. » ;
- il est important que le jeune ait des points de repère hors de l'école, lui donner des références de personnes ressources : « Si le projet a été fait avec la collaboration du CPMS, ce dernier peut aussi faire référence aux personnes qui sont venues et renvoyer le jeune vers celles-ci si nécessaire » ;
- dire aux jeunes la « vérité », leur « parler vrai » : « Il faut être pragmatique, les conduites à risques sont là. Il faut leur dire, si tu fais ça, tu auras ça » « L'école se doit de tenir un discours normatif mais quelqu'un d'autre peut ou doit le dire. Il faut discuter de cela avec les directeurs et je pense qu'il y aura des ouvertures à condition que ces gens disent bien qu'ils ne sont pas de l'école. Nous, agent PMS, ont le fait, on leur dit que l'on a un rôle de CPMS indépendant. Mais attention, il y a le collectif et l'individuel. Un discours ouvert n'est pas forcément permissif. Il y a l'école avec sa norme mais il y a d'autres instances. ».

LES MÉDIATEURS

- « Les moments de fêtes à l'école sont de bons moments pour tisser des liens. Les réunions de parents sauf que bien souvent il n'y a personne ! » ;
- « avoir des lieux d'échanges entre nous car on est en questionnement puis ensuite avoir des moments d'échanges avec l'école pour voir ce qu'ils font et comment » ;
- « échanger sur ce qui est mis en place ailleurs, dans d'autres écoles en promotion de la santé ? » ;
- « avoir une réflexion sur ce qui mobiliserait à la fois les adultes et les jeunes ».

LES SERVICES PSE

Les infirmières PSE répondent à cette question en se questionnant sur leur propre pratique. « Nous devrions envisager des animations lors des visites médicales, dans les salles d'attentes ou lors des biométries. Les élèves posent des questions, ils sont en plus petits groupes ou seuls avec le médecin. C'est plus une approche individuelle. Avec la difficulté de la gestion du temps, des classes de 26 élèves, des médecins qui ont peu de temps. »

Il faudrait un outil pour travailler et construire le lien : « par exemple le questionnaire « habitudes de vie » sur lequel on repère parfois des petits soucis et alors on est plus attentif au moment de la visite médicale ; prévoir une présentation et des explications de la visite médicale avant, dans les classes ; aménager un moment d'accueil de qualité lors de la visite médicale ; organiser des rencontres individuelles de qualité ; travailler en équipe avec le médecin. Quel retour vers l'école ou vers les parents, comment laisser une trace de cela ? Quand on travaille avec une bonne équipe, ce retour se passe, parfois vers les parents, vers l'école, vers le CPMS. »

5.4. QUE FAIRE, POURQUOI ET POUR QUI ?

LES PROFESSEURS

Pour les professeurs

L'ensemble des enseignants interviewés souhaite des informations concrètes : comment reconnaître un produit, que faire en cas de consommation, ... comment informer les jeunes sur les comportements à risques ? « Parfois on voit des choses dans les plumiers et on ne sait pas ce que c'est. » « Ce qui aiderait les professeurs, c'est que les élèves soient vraiment au courant des tenants et aboutissants d'un comportement à risques. » Certains trouvent qu'ils n'ont pas besoin de formation, qu'ils sont déjà informés, mais qu'ils ont besoin d'un soutien efficace et immédiat. D'autres souhaitent des formations. Même si c'est difficile à placer dans les horaires, « deux jours de formation, c'est beaucoup pour un professeur », cela peut aussi se passer pendant les journées pédagogiques. Il faudrait réfléchir pour voir vers qui se tourner ? Comment orienter ? La différence entre recevoir une information et suivre une formation ne semble pas toujours très claire. Il faudrait faire en sorte que les enseignants parlent plus entre eux, qu'ils osent se dire leurs difficultés : « Si un prof ne s'en sort pas, il ne va pas le dire car sinon il est taxé de mauvais professeur ! Si les organismes parlent vrai, qu'ils montrent le plaisir et les accoutumances possibles, alors les élèves en parlent aux professeurs et donc les professeurs entre eux. C'est ça ; il faudrait arriver à ce que les professeurs en parlent entre eux en salle des professeurs pour qu'ils osent dire s'ils ont des problèmes avec leurs élèves à ce propos. ». Le problème de la démotivation des enseignants est également souligné.

Il semblerait donc que tous les enseignants ne sont pas sensibles à la prévention et à son importance.

Pour les élèves

La majorité des enseignants insiste sur le fait qu'il faut surtout agir auprès des élèves :

- les mettre dans des situations avec des ex-consommateurs, en leur montrant des exemples qui se sont mal passés, du concret pour capter leur attention ;
- adapter le langage en fonction de l'âge des élèves ;
- avoir un discours vrai sur les effets positifs et négatifs ;
- les aider à réfléchir ;
- montrer des choses indiscutables, comme par exemple le taux de goudron, ... ;
- trouver des règles efficaces ;
- travailler avec des organismes extérieurs à l'école, qui savent de quoi ils parlent. Faire sortir les élèves du cadre de l'école.

Pour les éducateurs

L'éducateur est une personne clef entre l'élève et le professeur. C'est lui qui connaît le mieux l'élève.

Pour les autres

Travailler avec les médiateurs directement en leur donnant des pistes et des ressources.

LES DIRECTEURS

Pour les élèves

- une parole portée par quelqu'un d'extérieur est plus efficace qu'une parole portée par un enseignant. « Le plus efficace, c'est quelqu'un de sympa qui viendrait parler sans la présence des professeurs. Ensuite les professeurs auraient un débriefing anonyme »;
- tenir compte de l'âge des élèves dans les thématiques abordées : « Pour l'alcool, à partir de 16 ans, leur dire qu'il n'y a rien de mal à boire un verre ou deux, leur donner les différents signes qui devraient les alerter. Je parle ici pour ce qui est juridiquement admis, je ne parle pas pour les joints. »;
- à propos des drogues, des directeurs se questionnent sur la nécessité d'en parler : « cela ne devient-il pas incitatif ? » Peut-être faut-il attirer l'attention sur le côté dangereux, faire prendre conscience aux jeunes des conséquences de leur consommation, des répercussions sur leur vie ?;
- impliquer les élèves par des jeux de rôles et dans un projet participatif semble être plus porteur.

Pour les professeurs

La moitié des directeurs estiment que les enseignants ont peu de demandes au sujet des assuétudes. Ils semblent être plus sereins à ce propos qu'avant : « La drogue a perdu son côté "scandaleux", ce n'est plus comme il y a 15 ans. Actuellement, si les jeunes fument chez eux et que tout va bien à l'école, c'est ok... Mais si le jeune incite les autres, alors il peut être renvoyé. Notre politique est la même pour l'alcool. Attention, actuellement, le problème c'est que les parents consomment aussi. »

1/3 des directeurs pensent que les enseignants auraient besoin de savoir quels sont les signes d'une influence, d'une dépendance, pour mieux aider et orienter les jeunes. En plus d'une information concrète, il y a une demande du côté du « savoir être » : quels sont les bons mots à dire ? Quels sont les bons comportements à avoir ?

Pour certains directeurs, il n'est pas nécessaire de former les enseignants et ce, pour diverses raisons : « Un prof donne cours, c'est à cela qu'il sert dans la vie des jeunes. (...) Les profs sont formés pour donner cours et ne savent pas en même temps expliquer le problème de Pythagore et être crédibles sur la question de l'alcool et autres. »

Quelques autres thématiques qui semblent intéresser : vie affective et sexuelle (VAS), sida, décrochage, la problématique des jeunes précarisés : « en CEFA, nous avons des jeunes avec des parcours de vie très lourds. »

LES ÉDUCATEURS

Pour les élèves

- Parler aux jeunes, expliquer la sexualité aux jeunes dès le primaire;
- ne pas viser la non-consommation mais leur parler vrai;
- organiser des conférences obligatoires pour que les jeunes y participent.

Pour les professeurs

- Travailler avec les professeurs plus âgés qui sont moins au fait de cette problématique;
- ne pas imposer, travailler avec les professeurs les plus intéressés par ce sujet;
- faire en sorte que le projet rentre dans le cadre du projet pédagogique et éducatif;
- soutenir les enseignants : « les soutenir quand il y a des "perturbateurs" (être saoul au cours) à long terme et de manière régulière. Il ne faut pas travailler au coup par coup ».

LES CENTRES PMS

Pour les élèves

- partir des préoccupations des jeunes, de ce qui les intéresse;
- proposer des points de repère hors de l'école. Parler avec un jeune à un moment donné, c'est peut être devenir une ressource plus tard;
- tenir des discours cohérents : « C'est très bien de toucher des ados mais il faut aussi les entourer avec un discours qui soit cohérent dans l'école et en dehors. ».

Pour les professeurs

- commencer par travailler avec les enseignants parfois peut suffire;
- travailler avec les enseignants sur l'importance du travail d'équipe : « (...) ce n'est pas inscrit dans leur formation de travailler en équipe. Ils n'en voient pas la nécessité. C'est entre autres dû à leur milieu de travail : j'ai ma classe pendant 50 min et puis, je la passe à quelqu'un d'autre. ».

LES MÉDIATEURS

Pour les élèves

« Si les jeunes ne sont pas partie prenante, on ne sait rien y faire, si ce n'est ouvrir des portes, être présents. Les besoins des adultes ne sont pas forcément les besoins des jeunes. Souvent les jeunes disent qu'ils gèrent leurs consommations alors que les adultes, eux, voudraient mettre quelque chose en place. Quand la personne concernée estime ne pas avoir de problème, vous pouvez mettre en place tous les mécanismes que vous voulez, vous ne pouvez rien y faire. (...) Ce qui est important, c'est d'ouvrir des portes : si un jour tu veux... alors je suis là. Ils n'ont pas de problème, ils gèrent mais dans leurs questions, on entend quand même « j'ai un copain qui... » « On m'a dit que... est-ce que c'est vrai ? »

Pour les professeurs

« Les enseignants, ils ne connaissent pas, donc ils ont peur. Eux aussi ils ne veulent pas vraiment en parler et s'ils ne veulent pas, on ne peut rien faire non plus. »

Pour les parents

« Ils doivent être partenaires de l'école. Ils ne peuvent pas attendre que l'école gère tous les problèmes d'éducation des jeunes ! »

LES SERVICES PSE

Pour les élèves

- Améliorer les visites médicales: « Améliorer l'accueil, donner une autre image, aller dans les écoles expliquer ce que c'est, les responsabiliser par rapport à une prise en charge de leur santé. »;
- créer du lien: « les élèves reconnaissent l'infirmière mais ça ne coule pas nécessairement de source pour le médecin qui fait cela "à la chaîne", on essaye donc de sensibiliser toute l'équipe. Nous avons réalisé un panneau avec toutes les étapes de la visite médicale en photos, principalement pour les primo-arrivants. Ça paraît simpliste mais les enfants sont moins effrayés, moins stressés. ».

Pour les professeurs

- Travailler avec les enseignants et les directeurs pour renforcer le lien entre eux et les jeunes: « Il faut aussi travailler le lien avec les enseignants et la direction. Pour être efficace avec des élèves qui ont des problèmes, le fait d'être dans l'école est un plus, permet de créer du lien, d'attendre le moment propice, que les jeunes soient « mûrs » pour venir nous voir mais d'un autre côté cela peut aussi créer un lien de dépendance. »;
- favoriser le lien, renforcer les échanges entre les acteurs PSE, les enseignants et les directeurs, sur l'élaboration d'un langage commun, d'une culture commune: « On est en train de se dire que l'on va peut-être commencer le travail avec les professeurs et la direction pour avoir un langage commun, une culture commune. C'est de la confiance, de la discussion, pouvoir montrer qu'on sait apporter quelque chose, pouvoir dire "là c'est stop on ne va pas aller trop vite", chacun sait, nous ne sommes pas détentrices du savoir et donc l'échange est nécessaire. ».

5.5. QUELLES SONT LES PERSONNES ET/OU ASSOCIATIONS ET/OU SECTEURS D'ACTIVITÉ LES PLUS LÉGITIMES POUR ABORDER CES QUESTIONS?

LES PROFESSEURS

Pour beaucoup, les personnes les plus légitimes sont:

- des personnes formées (pas nécessairement très qualifiées) qui savent de quoi elles parlent et qui ont un bon contact avec les jeunes;
- des personnes extérieures à l'école, peut-être plus du secteur médical.

LES DIRECTEURS

Certains directeurs, contrairement aux enseignants, pensent qu'il est important que ce soit des organismes reconnus et subsidiés par la Communauté française: « Il y a un certain nombre de satellites autour de

l'école. Parfois cela peut être de l'ingérence. Il faut que cela soit subsidié par la Communauté française. ». Il ne faut pas un seul type d'organisme mais plusieurs avec des portes d'entrée différentes et des méthodes différentes: « Les portes d'entrée sont différentes et c'est cela qui est intéressant pour nous. Il n'y a pas d'approche meilleure. Je crois qu'au plus il y a d'approches, au plus on a de chances de toucher les élèves. » Les directeurs sont en demande de personnel supplémentaire dans l'école pour recevoir les enseignants et les élèves, comme par exemple, renforcer les équipes de médiateurs, les CPMS. Quelques organismes cités: asbl BRAVVO, le SAJ (Service d'aide à la jeunesse), la Police de la jeunesse, les AMO (aide en milieu ouvert), le SIEP (Service d'information sur les études et professions).

LES ÉDUCATEURS

Il semble que ce soit une affaire de personne, ce n'est pas la fonction ou la formation qui importe.

LES CENTRES PMS

« L'école des devoirs, les maisons de quartier, les services de médiation communale, les centres de planning familial,... pour autant qu'ils puissent rentrer dans les écoles. »

5.6. OÙ ALLEZ-VOUS CHERCHER DES INFORMATIONS CONCERNANT LES COMPORTEMENTS À RISQUES, LES CAMPAGNES DE PRÉVENTION, LES ORGANISMES DE PRÉVENTION? AVEZ-VOUS BESOIN D'INFORMATIONS SUR CES SUJETS? PAR QUEL BIAIS SOUHAITERIEZ-VOUS OBTENIR DE L'INFORMATION?

LES PROFESSEURS

La plupart des enseignants trouvent l'information via leurs collègues: « On s'informe uniquement auprès des collègues et c'est souvent les collègues les plus âgés qui nous donnent des conseils. Par exemple, si un élève est énervé et que l'on voit que c'est dû à la prise d'une substance, alors il ne faut surtout pas le toucher, on peut l'engueuler et essayer de le mettre dehors mais il ne faut pas le pousser dehors. Eux savent cela par expérience. On n'a pas de formation, on n'apprend pas cela à l'école. Nos formations sont plutôt sur la pédagogie mais pas sur les personnes qui ont des problèmes de consommation, de comportement. » « En général, l'info se recherche par pairs, entre professeurs. Parfois, s'il y a une psy (engagée pour gérer les conflits), on peut la consulter

mais c'est plutôt entre nous. Au final, le prof est seul en classe et c'est à lui à prendre la décision, de décider de ce qu'il faut faire. » Ensuite, ils font parfois appel aux Services PSE (même si les écoles ne connaissent pas toujours leur existence), aux médiateurs, aux éducateurs, aux Centres PMS. L'utilisation d'internet est régulièrement citée comme source d'information. Généralement, c'est la direction qui reçoit les infos (dépliants de toutes sortes) et il y en a beaucoup. Certains directeurs mettent ces informations à disposition dans la salle des professeurs.

Aucune campagne de prévention n'est citée. Selon certains enseignants, très peu d'élèves sont attentifs aux campagnes de prévention. « Ils ne sont attentifs qu'à ce qui se passe chez eux, dans leurs communautés ou leur vie et ne remarquent rien d'autre. ». Le seul organisme de prévention extérieur à l'école cité est le centre de planning familial. « Je connais le planning familial. On nous propose régulièrement d'autres associations mais en général elles sont très cathos du genre "pas avant le mariage etc." dit les élèves et cela, ni moi ni l'infirmière scolaire, on ne veut ce type d'association. Il y a d'autres associations mais en général c'est payant alors que le planning, c'est gratuit. ».

Les enseignants ont besoin de savoir qui fait quoi, vers qui se tourner en fonction du problème « Qui sont les personnes relais, qui peut nous accompagner aux urgences, à la police ? Parfois on doit donner notre numéro de portable personnel car soit le jeune est seul, soit il y a congé. Où peut-on envoyer les élèves ? »

LES DIRECTEURS

Le bouche à oreille semble être la première source d'information chez les directeurs. Ensuite viennent les CPMS chez qui ils se renseignent. Infor-Drogues et les médecins sont également cités. La plupart des directeurs font également des recherches sur Internet. Certains directeurs trouvent compliqué de s'y retrouver dans la masse d'informations qu'ils reçoivent. Comment savoir ce qui est « valable » ou non ? « C'est très compliqué d'avoir de l'info. En fait on reçoit très souvent des lettres d'asbl qui apparemment vivent de cela mais on ne les connaît pas, on ne sait pas ce qu'elles valent. ». Pour chercher l'information, chacun fait à sa manière, de manière artisanale. Ils proposent aussi d'autres pistes :

- les organismes pourraient se fédérer sur un site
- les organismes pourraient venir se présenter dans les écoles.

LES ÉDUCATEURS

Les éducateurs évoquent les formations : « Il y a les formations de l'IFC, mais les directeurs ne nous y laissent pas toujours aller car les élèves se retrouvent à la salle d'étude. » Ils cherchent sur Internet, dans les émissions de télévision ou via d'autres associations, des médecins. « J'ai eu un cas psychiatrique et là j'ai téléphoné à un psychiatre. Je fais des recherches en fonction de la personne qui est devant moi. Je cherche essentiellement via le net ou bien je téléphone à des associations, des médecins. ».

Les éducateurs soulignent leur manque d'informations sur la psychologie de l'adolescent : la dépression, l'anorexie, la « phobie scolaire. » « Il n'y a pas d'organismes qui travaillent sur ces thématiques. ».

LES CENTRES PMS

Les intervenants trouvent l'information sur Internet, en inter-CPMS, entre collègues. De manière générale, les Centres PMS souhaitent la présence d'organismes dans les écoles. Les CPMS souhaitent non pas un répertoire classique mais plutôt quelque chose de vivant ou la constitution d'un partenariat. Ils consultent le guide social. « Avoir plus d'informations sur les relais ? Cela peut toujours servir mais il y a le guide social. On ne connaît pas tout mais on sait où chercher. En fait suivant notre terrain, on se fabrique notre propre bottin social. Attention car un bottin thématique peut vite devenir obsolète ; il y a déjà eu des tentatives à Ixelles et à Uccle mais cela doit être renouvelé tous les ans ! » « Nous avons trop d'infos. Nous sommes surchargés de folders. Mais il n'y a aucune « rencontre », aucune mise en commun, aucun partenariat établi. »

LES MÉDIATEURS

Les médiateurs travaillent à la demande : « On ne téléphone aux organismes extérieurs qu'à la demande soit de l'élève, soit de la direction soit d'un professeur. » « Moi je n'ai pas d'attente. Et au niveau des ressources, on a 1001 moyens de trouver : les AMO, le bottin social, internet. »

B. CONVERGENCE ET DIVERGENCE... DÉCRYPTAGE

I. L'ÉCOLE, ... UN MILIEU DE VIE!

L'école est un milieu de vie où se côtoient des acteurs professionnels, des jeunes et leurs parents. Ce premier chapitre tente de cerner la manière dont les acteurs perçoivent les comportements à risques, et la façon dont ils gèrent ceux-ci au sein de ce milieu de vie. Cette question suscite une foule de réflexions, de réactions, de sentiments parfois très à vifs. Un sujet sensible qui interroge à la fois la place d'où le professionnel parle et intervient, les relations intramuros, les liens inextricables entre l'intérieur et l'extérieur de l'école et les collaborations possibles.

A. LES COMPORTEMENTS À RISQUES... SE RISQUER À DÉFINIR?

Les acteurs scolaires perçoivent les comportements à risques des jeunes en fonction de leur position professionnelle au sein de l'école ou en dehors de celle-ci. Cette perception varie en fonction de la place qu'ils occupent dans l'école vis-à-vis des élèves, de leur proximité, de la fréquence des contacts et de l'intensité de la relation qu'ils entretiennent avec ceux-ci. La plupart des directeurs et des enseignants citent des comportements à risques qui peuvent avoir une incidence sur la vie scolaire dans son ensemble et sur la gestion de la classe en particulier. Certains s'inquiètent des conséquences que ces comportements peuvent avoir sur la réussite scolaire de l'élève.

Les enseignants, en première ligne avec les jeunes, parlent de 3 types de conduites à risques :

- les conduites de consommation « occasionnelle », le plus souvent d'alcool, qui caractérisent et perturbent fréquemment la vie scolaire extraordinaire (sorties, voyages scolaires);
- les conduites répétées liées à l'usage excessif des multimédias (Internet, ...) réalisé en dehors de la vie scolaire mais qui entrave la possibilité pour le jeune d'accomplir pleinement son rôle d'élève (fatigue, problème de concentration, absence de travail pour l'école, repli sur soi, etc.);
- les conduites de consommation pendant le temps scolaire (et extra-scolaire?), le plus souvent de cannabis, qui empêchent le jeune d'accomplir son rôle d'élève (dissipation, problème de prise de notes, etc.), qui favorisent des tensions dans la relation professeur-élèves ou encore des problèmes d'absentéisme et de décrochage scolaire.

Les directeurs, à la place de gestionnaires, plus éloignée des élèves, semblent considérer les jeunes d'une manière plus distanciée. La plupart sont davantage

préoccupés par le décrochage scolaire, cause ou conséquence de toutes sortes de comportements à risques. Par contre, quelques directeurs d'écoles accueillant des publics socio-économiquement plus favorisés ne citent pas spontanément le décrochage scolaire. Ces derniers sont interpellés par les comportements qui mettent l'élève en marge de sa vie à l'école. Ils citent le stress dû à la pression scolaire et parentale, certains comportements alimentaires (anorexie, boulimie), la consommation de cannabis, les jeux sur ordinateur. Relevons le fait qu'aucun directeur interviewé ne nie la présence de drogues et/ou de consommateurs de drogues dans l'école. Les éducateurs, les agents PMS, les acteurs PSE et les médiateurs scolaires, plus préoccupés par les aspects psycho-médico-sociaux, au vu de leur profession et de leur position hors des enjeux pédagogiques, considèrent les comportements à risques des jeunes comme relevant d'attitudes « adolescentes ». Les comportements à risques cités, sont dès lors compris dans un contexte plus large que la vie scolaire; ils pointent le mal être des jeunes et les problèmes d'ordre psychologique. Et les agents PMS de préciser que ces comportements typiques de l'adolescence posent plus problème aux adultes qu'aux jeunes eux-mêmes!

B. LES UNS ET LES AUTRES: SENTIMENTS ET RISQUES PARTAGÉS

I. LA GESTION DU RISQUE VUE PAR LES ENSEIGNANTS ET LES DIRECTEURS: UNE QUESTION DE RÔLE

Une perception qui diffère suivant le public accueilli

Une distinction s'observe entre les écoles, suivant qu'elles accueillent un public plutôt favorisé ou plutôt défavorisé. Dans les écoles accueillant un public défavorisé, en première loge, les enseignants interrogés sont pour certains très interpellés par le désarroi des jeunes présentant des comportements à risques, et avouent leur impuissance. « En fait, on les regarde se détruire et nous, on ne sait rien faire. » Ces enseignants prennent à cœur les problèmes des jeunes, et cette forte empathie peut les mettre dans une position éminemment inconfortable. Dans les cas extrêmes, des enseignants sont pris en otage par des élèves qui leur demandent de garder secrètes des situations qu'ils leur confient. Ces enseignants sont pris par une foule de questions relatives notamment à leur degré de responsabilité (intervenir ou pas, entendre ou pas...). Il semblerait que plus l'implication de ces enseignants est forte, plus le sentiment de solitude qu'ils peuvent éprouver est prégnant. Certains se sentent investis d'un rôle de soutien et de protection vis-à-vis des jeunes. Le sentiment d'isolement, de porter cette charge, est très fort d'autant plus qu'ils déclarent ne pas avoir de relais. Ce sentiment de n'avoir personne vers qui se tourner est partagée par une grande majorité de directeurs d'écoles accueillant un public défavorisé lorsqu'ils se plaignent de n'avoir de soutien ni du PO, ni des parents, et de n'avoir pas de temps. « On nous demande beaucoup de choses et du coup on travaille dans l'urgence. On a trop peu de temps ou d'appui pour tout faire tout seul. » Le manque de soutien du PO, des parents n'est pas évoqué dans les écoles accueillant un public favorisé. Dans certaines de ces écoles, l'association des parents est extrêmement active; constituant une vraie ressource, elle soutient et renforce la direction. Les directeurs de ces écoles n'expriment pas le sentiment d'être dépassés.

Une question de rôle

Tous les directeurs rencontrés expriment leur souci d'aider les jeunes en mettant l'accent sur le juste et difficile équilibre entre la sanction et le soutien. La responsabilité morale comme la responsabilité juridique sous-jacente sont évoquées par tous. Les enseignants comme les directeurs s'interrogent sur les limites de leur rôle. Les directeurs posent un regard plus sociétal « c'est un trop gros morceau pour nous », « c'est un problème de société. ». Les enseignants, essentiellement dans les écoles accueillant un public défavorisé, s'interrogent sur la demande qui leur est faite de la multiplicité des rôles à endosser : « J'entends dans des débats qu'actuellement les profs doivent être psys, éducateurs, enseignants... ce n'est pas mon rôle. » Pour certains directeurs de ce type d'enseignement, la tentation est forte d'interpeller les professeurs au-delà de leurs rôles « On n'est plus au temps où les profs se contentaient de donner leurs cours. On est parfois obligé d'être des assistants sociaux et ce, même si les profs ne sont pas formés pour. Si un élève a des problèmes chez lui, si on le sait, c'est que cela se voit et donc cela devient de notre coresponsabilité d'agir. ». La pression peut dès lors être bien présente, renforcée pour certains par un sentiment d'impuissance (d'incompétence ?) et de solitude s'ils ne parviennent pas à assurer cette gestion. « Si un prof ne s'en sort pas, il ne va pas le dire sinon il est taxé de mauvais prof. » On comprend aisément que ces différentes fonctions endossées vont interférer sur l'objectivité du pédagogue, brouiller ses priorités, alourdir sa charge de travail comme sa charge émotionnelle. Le sentiment d'être dépassé, clairement avoué ou non, et d'être impuissant, porte sur le cumul des rôles à assumer. À cela s'ajoute la question du difficile cadrage lorsqu'il s'agit de gérer (comment et avec qui ?) les comportements à risques de certains jeunes. Un désarroi d'autant plus souligné lorsque les questions spécifiques aux assuétudes sont abordées. Il apparaît que la méconnaissance des produits, de leurs effets, des signes de consommation aggravent ce sentiment d'impuissance. Ainsi, le premier besoin exprimé des enseignants est de savoir repérer les signes de consommation chez un jeune, de savoir comment réagir. Cette gestion des comportements à risques peut susciter une vraie tension dans le corps professoral. À côté des enseignants, fortement impliqués dans les problèmes des jeunes, certains optent pour un positionnement plus radical. « Moi je limite mon rôle à celui d'enseignant. Je ne suis pas parent, pas éducateur, pas psychologue, pas planning familial, pas médecin. » Ce positionnement peut être aussi nettement plus détaché : « Personnellement, qu'un élève fume cela m'est complètement égal du moment qu'il respecte les règles de vie commune : tu peux fumer, tu peux venir avec les yeux éclatés, tu peux venir en classe et dormir, cela ne me regarde pas mais ne dérange pas ceux qui veulent apprendre ! ».

Dans les écoles accueillant un public favorisé, on observe chez le chef d'établissement le souci de préserver, cadrer les enseignants dans leur rôle : « Un prof donne cours, point ». Il est question ici de la crédibilité de l'enseignant en tant que « transmetteur de savoir ». Les professeurs de ces établissements semblent moins concernés par cette problématique mais se disent vigilants aux signes de fatigue ou comportements inhabituels des élèves.

2. LA GESTION DU RISQUE VUE PAR LES ÉDUCATEURS : UNE QUESTION DE RELATION

Les éducateurs, éloignés des enjeux d'enseigner et de diriger, abordent la problématique des comportements à risques avec plus de clarté quant à leur rôle. Cela ne les empêche pas d'exprimer de l'inquiétude quant au mal être des jeunes. Tout comme les directeurs et certains enseignants, les éducateurs soulèvent la question du secret professionnel. Cependant ici, elle n'est pas évoquée comme un poids mais plutôt comme un gage de la confiance du jeune à leur égard. Quelles que soient les écoles, les éducateurs ont des liens privilégiés avec les élèves et le dialogue s'avère très présent.

3. LA GESTION DU RISQUE VUE PAR LES AGENTS PMS ET LES ACTEURS PSE : UNE INADÉQUATION ENTRE LE RÔLE PERÇU ET LE RÔLE ATTENDU

Les agents PMS et les acteurs PSE, tout à la fois en dehors et dans l'établissement scolaire, affichent une certaine prise de distance par rapport aux comportements à risques. Ce recul les amène à porter un regard plus réflexif mais non détaché de la réalité des jeunes, de l'école et de la société. Si ces acteurs expriment peu ou n'expriment pas un sentiment de désarroi, ils manifestent toutefois une certaine désapprobation vis à vis de la plupart des demandes de l'école. Les demandes d'intervention en urgence leur posent question.

C. LA GESTION DES COMPORTEMENTS À RISQUES... L'ÉTAT D'URGENCE

La quasi-totalité des acteurs scolaires interrogés (enseignants, directeurs, éducateurs, agents PMS, acteurs PSE) répondent qu'ils agissent au cas par cas face à ces comportements à risques. On est ici dans une gestion individuelle des problèmes.

1. UNE PROCÉDURE INFORMELLE D'INTERVENTION

Dans la gestion au cas par cas, l'école met en place une procédure informelle dans laquelle interviennent tour à tour les différents acteurs scolaires concernés. En fonction de la « gravité » des faits, des comportements, les premières personnes vers qui les enseignants se tournent sont les éducateurs ou les médiateurs (quand il y en a dans l'école). Ensuite si le problème persiste et qu'il n'a pu être géré, ils se tournent vers le Centre PMS et/ou le Service PSE. Le directeur sera consulté lorsqu'il sera question de discipline et de sanction. Dans le cas de possession ou trafic de drogues, le renvoi est soit immédiat, soit reporté à la fin de l'année afin de ne pas mettre à mal la scolarité du jeune. Ce moment de rencontre du jeune avec le directeur est souvent décrit comme étant mené en collaboration avec d'autres acteurs scolaires : profs, CPMS,...

2. UNE DÉBROUILLE AU QUOTIDIEN

Par rapport à la gestion quotidienne, certains enseignants des écoles à encadrement différencié, parlent du règne de la débrouille : « le prof est seul, c'est la débrouille et chacun gère comme il peut... » L'improvisation est de mise et serait expliquée, par certains, par le fait « qu'on tente d'étouffer le problème. » Seul ce qui est visible et perturbe la vie scolaire serait pris en compte. Ce constat est aussi relayé par certains acteurs PMS rencontrés. Cette hypocrisie,

cette façon d'agir « comme si on n'avait pas vu », renvoient inévitablement à l'incertitude portée par beaucoup de directeurs, professeurs, acteurs PSE : « Est-on sûr qu'il a consommé ? » Si le directeur sanctionne, il compte sur l'éducateur pour gérer la situation tout en sachant qu'il s'agit d'un problème de fond qui ne se traite pas au coup par coup.

3. DANS LES ÉCOLES ACCUEILLANT UN PUBLIC FAVORISÉ, UN TRAITEMENT RAPIDE

Dans les écoles accueillant un public favorisé, la gestion des situations liées à la consommation de drogues est envisagée d'une autre manière, plus rapide, parfois avec un arsenal imposant (recours au parquet, enquête, descente de police) pour éviter la contagion ou la banalisation.

Dans ces mêmes écoles, le problème est scindé très clairement entre l'aspect psycho-médical et le suivi scolaire. Quand la problématique relève d'un suivi médical ou psychologique (assuétude, anorexie, ...), le jeune est pris en charge par les acteurs PSE et/ou PMS, les parents sont systématiquement avertis, sollicités et impliqués dans le suivi du traitement de leurs enfants. Les parents, dans le cadre de ces écoles, ont plus fréquemment recours au soutien médical ou psychologique hors institution.

4. UNE GESTION INAPPROPRIÉE SELON LES ACTEURS PMS

Les acteurs PMS dénoncent cette gestion au coup par coup, dans l'urgence, qui souvent semble être causée par l'angoisse des adultes. Les agents PMS sont appelés à répondre à des demandes dans l'urgence : « Souvent on nous appelle en urgence, c'est-à-dire quand cela explose, ils appellent le CPMS ou le SPSE pour faire une animation collective pour réduire l'angoisse des adultes d'un coup de baguette magique » ou à recevoir des jeunes qui n'identifient pas de problème et ne comprennent pas pourquoi on les envoie consulter. Certains PMS prennent l'option de travailler la question de cette urgence avec l'enseignant.

5. DES PRATIQUES VARIABLES POUR LES ACTEURS PSE

Quant aux Services PSE, les pratiques sont différentes d'un centre à l'autre. Certaines infirmières ont leur bureau dans l'école et sont dans une relation de proximité autant avec les élèves qu'avec les enseignants. « J'ai la chance d'être dans l'école, du coup je suis au plus près des élèves, des profs et de leurs réalités ; quand il y a des problèmes d'alcool et de cannabis, il y a la punition mais il faut faire autre chose : prendre un temps individuel avec les jeunes ». D'autres passent et s'attardent mais sans avoir de vrai ancrage, d'autres encore sont très extérieures et assurent principalement les visites médicales. Ces différences de pratiques peuvent amener des frustrations.

6. UNE RELATION D'ÉCOUTE TROP LACONIQUE POUR LES ÉDUCATEURS

Quant aux éducateurs et aux médiateurs, cités comme étant les principales personnes ressources pour les jeunes au sein des écoles, ils ne dévoilent rien de leurs éventuelles difficultés et questions autour de la gestion des comportements à risques des jeunes. En effet, il semble que les éducateurs sont plus à l'écoute des symptômes du comportement à risques.

D. LA GESTION DE LA PRÉVENTION... QU'EN DIT-ON ?

Un grand nombre d'acteurs s'accordent à dire que l'école est un lieu où la prévention peut prendre place. On peut se poser la question de la signification qu'ils donnent à ce terme. Voici quelques termes puisés dans les entretiens : « traiter les problèmes avant qu'ils ne se produisent », « prévenir les dangers », « informer sur les risques », « informer avant », « séances d'information, d'animation », « donner des outils pour élaborer une pensée », ...

Notons que l'information est régulièrement évoquée comme un outil de prévention par les acteurs scolaires, à l'exception des acteurs PMS. Des directeurs soulignent que l'école est un système de normes, de valeurs « où on peut montrer aux jeunes autre chose que les valeurs de la vie de leur quartier. » « Si l'école est aussi un lieu où l'on peut parler : c'est un lieu où l'on peut déposer, parler des risques que l'on a pris. » Il n'est cependant pas le seul lieu, comme le soulignent quelques acteurs.

Dans les écoles accueillant un public favorisé, la prévention est présente mais les directions avancent avec insistance que le rôle de l'école à cet égard doit rester limité. On comprend que la prévention, pour ces écoles, porte essentiellement sur le fait de donner un bagage intellectuel fort qui constitue un projet d'avenir et motive le jeune.

Lorsqu'on interroge les acteurs scolaires sur ce qui se passe en matière de prévention dans l'école, se dégage la méconnaissance des enseignants concernant les animations ou les projets qui se déroulent dans l'enceinte de l'école. Les directeurs quant à eux, sont plus au fait de ce qui se passe, forcément. Ce sont les animations d'éducation sexuelle et affective proposées par les centres de planning familial qui sont les plus citées. Les enseignants s'attèlent aussi à la prévention lorsque leurs cours s'y prêtent et qu'ils sont motivés par cette démarche. Ces initiatives s'apparentent le plus souvent à des projets ponctuels de sensibilisation, séquentiels, peu ou pas inscrits dans la durée. Dans certaines écoles accueillant un public favorisé, l'association de parents joue un grand rôle dans l'organisation de la prévention : choix des thèmes, des intervenants, ...

Les agents PMS et les acteurs PSE se présentent chaque année dans les classes, une façon de susciter des questions, des demandes, si nécessaire et au moment désiré. Ces mêmes acteurs témoignent qu'il est plus aisé de faire des projets dans le fondamental. Dans le secondaire, les relations sont « plus distantes, différentes, il y a plus de profs ce qui produit un effet d'éclatement. » Les acteurs PMS, les agents PSE, comme les éducateurs insistent sur l'importance du lien. Les éducateurs occupent une place centrale. Acteurs de proximité, ils entretiennent avec les jeunes des liens précieux et participent à une démarche préventive des comportements à risques.

On constate que l'ensemble des acteurs scolaires se posent la même question : « Comment toucher les jeunes ? » Des enseignants, mais aussi certains agents PMS, mettent en miroir cette indifférence des jeunes en se questionnant sur le propre intérêt des écoles. « L'école n'est pas préoccupée par une thématique particulière tant que cela ne se voit pas. Si l'élève ne dort pas au cours, alors on ne fait rien ! » Face à ces propos désabusés, on est tenté de mettre en regard l'aveu de nombreux directeurs d'être, si pas

dépassés, pris dans le rythme où l'urgence est leur quotidien. Si l'école peut être un lieu, un espace pour faire de la prévention, on peut s'interroger sur l'espace-temps dont elle dispose pour voir, regarder, se parler, se questionner, se coordonner. Bref, s'agit-il de faire de la prévention ou de la promotion de la santé? On peut également se questionner sur la manière dont les acteurs de l'école s'imaginent devoir faire cette prévention.

E. QUAND LES UNS ET LES AUTRES S'AUSCULTENT

L'école est un lieu de vie où une multitude d'acteurs gravitent et portent un regard sur les uns et les autres. S'attarder sur les perceptions de chacun nous permettra d'envisager les interactions des uns avec les autres,... et les collaborations possibles.

I. ZOOM SUR LES ENSEIGNANTS

Les enseignants se regardent de différents points de vue. Parfois ils constatent simplement des manières de faire, parfois ils émettent un soupçon de jugement. Il y a les bons et les mauvais professeurs. Les enseignants semblent avoir peur du jugement de leurs pairs. « Si un prof ne s'en sort pas, il ne va pas le dire sinon il pourrait être taxé de mauvais prof! » Il y a ceux qui sont sensibles à la prévention au sein de l'école et ceux qui ne s'en préoccupent pas, du moment que les comportements des jeunes ne perturbent pas le bon déroulement du cours. Ceux qui trouvent que leur rôle est d'enseigner et ceux qui ont, aussi, une « fibre sociale », des affinités avec les élèves qui se confient à eux. Il y a les nouveaux dans la profession et les « anciens » qui sont, au regard des jeunes enseignants, détenteurs d'un certain savoir-faire et savoir-être. Les « jeunes » enseignants quant à eux, se débrouillent! Mais au final, l'enseignant est seul face à son groupe classe, c'est lui qui décide et gère. Il est donc important de tenir compte de ses besoins.

Les collaborations existent mais sont désorganisées. La plupart des enseignants semblent chercher l'information auprès de leurs collègues, entre pairs. Quand on les interroge plus particulièrement sur ce qui se fait dans l'école, ils ne sont bien souvent pas au courant des projets que mènent leurs collègues. Le partage d'expériences n'est apparemment pas une pratique courante à l'école. Mais, il semble y avoir de manière informelle une transmission inter générationnelle des plus anciens vers les « nouveaux », de savoir-faire en matière de gestion de la classe face aux comportements à risques et plus particulièrement face aux assuétudes. À noter toutefois que certains éducateurs et agents PMS pensent, à l'inverse, que les enseignants plus anciens sont moins « au fait » des nouvelles réalités des jeunes et spécialement sur la question des assuétudes.

Les autres intervenants au sein de l'école (directeurs, éducateurs, médiateurs, agents PMS, acteurs PSE) connaissent bien les réalités quotidiennes des enseignants face aux comportements à risques des jeunes et leurs besoins pour y faire face. Ils sont à l'écoute de leurs préoccupations. Les enseignants sont clairement identifiés comme étant ceux qui sont en première ligne face aux jeunes et devant répondre à d'autres préoccupations que celle de transmettre un savoir. En effet s'il y a une dizaine d'années, la

mission des enseignants ne touchait pas la vie à l'extérieur, aujourd'hui, ils y sont confrontés tous les jours. Et ce, malgré une surcharge de travail, un manque de formation pour gérer ces multiples problématiques, peu d'appui extérieur, voire parfois peu de soutien à l'intérieur.

Dans les écoles accueillant un public favorisé, les directeurs soulignent les ressources des enseignants, leur curiosité et leur intérêt pour des formations selon leurs besoins et selon la réalité qu'ils vivent. Ils soutiennent les enseignants à rester dans leur rôle d'enseigner. « Les enseignants sont formés pour donner cours. Ils ne savent pas en même temps expliquer le théorème de Pythagore et être crédibles en faisant de la prévention. »

Les agents PMS et les médiateurs avec une place plus extérieure et un regard qui semble plus distancié, mettent en avant le fait que les enseignants sont parfois dans le fantasme et les représentations erronées par rapport aux comportements à risques des jeunes. Cette situation vient, selon eux d'une méconnaissance de ces problématiques : ce que les enseignants estiment important pour les jeunes, n'est pas nécessairement ce que les jeunes estiment important pour eux. Par ailleurs, quand un jeune inquiète un enseignant, celui-ci l'envoie, en urgence, au Centre PMS, généralement sans que le jeune lui-même sache pourquoi il y est envoyé. Plus particulièrement au travers des interviews des agents PMS, nous pouvons souligner que la prise en compte par les enseignants de la notion du collectif en prévention est très rare. Ceci est vrai tant pour un travail avec un groupe classe (ou alors ce sont des demandes d'animations espérant que cela va tout résoudre), que sur le partage des expériences, des territoires entre enseignants. Enfin, les agents PMS remarquent un manque de communication entre les enseignants et leurs élèves, mais aussi entre enseignants. La question du comment impliquer les enseignants est fortement mise en avant par les agents PMS.

Les éducateurs, les médiateurs, les agents PMS et les acteurs PSE insistent sur l'importance de soutenir les enseignants dans la gestion des comportements à risques des jeunes. Ils soulignent le besoin des enseignants de parler de leur vécu, de ce qu'ils vivent en classe, de leurs difficultés,...

Faut-il mettre en place des lieux d'échanges plus institutionnalisés au sein des écoles? En termes de collaboration, tous soulignent la nécessité de collaborer avec les enseignants dans les projets à mener, de ne pas imposer des projets de prévention mais d'impliquer prioritairement les enseignants intéressés. Certains directeurs nomment également l'importance de tenir compte des sollicitations des enseignants qui demandent des formations, des informations, des relais en fonction de leurs besoins.

2. FOCUS SUR LES DIRECTEURS

Tous les intervenants à l'école identifient le directeur comme étant le maître de la discipline au sein de son établissement. Le directeur est perçu comme le « capitaine du navire », celui qui détient les informations et qui oriente la politique de l'école. Il est donc important que le directeur soit tenu au courant des projets qui sont menés au sein de son établissement, mais également qu'il donne son aval. Ceci semble favoriser la mise en place de projets de prévention au sein de l'école. Les directeurs décident mais ne mesurent pas

toujours les enjeux de faire venir tel ou tel organisme, comme la différence entre organismes privés et publics, par exemple. Plus particulièrement au travers des interviews des enseignants, on peut voir le rôle de centralisateur d'informations des directeurs, en spécifiant que ceux-ci mettent parfois ces informations à disposition des enseignants, mais parfois pas !

3. GROS PLAN SUR LES ÉDUCATEURS

Tous les intervenants au sein de l'école citent les éducateurs comme un relais indispensable dans l'école autour des comportements à risques des jeunes. Ils identifient l'éducateur comme une personne centrale, clé auprès des jeunes, celui qui les connaît le mieux. Les éducateurs eux-mêmes s'identifient comme tel. C'est la première personne contactée quand il y a un problème. La double fonction des « éducateurs-surveillants », est également pointée avec la difficulté de tenir ces deux rôles, particulièrement en termes de gestion du temps. Comment être à l'écoute des jeunes tout en surveillant ? Beaucoup déplorent le manque d'éducateurs dans les écoles, pour être au plus près des élèves et de leurs problématiques, pour faire un travail de fond avec les jeunes, pour pouvoir se former à l'extérieur.

4. ACCENT SUR LES MÉDIATEURS

Comme les éducateurs, les médiateurs (quand il y en a dans l'école) sont cités comme personnes relais prioritaires pour les questions de gestion des comportements à risques des jeunes. C'est également à eux que les enseignants s'adressent pour avoir des informations sur les relais possibles par exemple.

5. PERCEPTION SUR LES AGENTS PMS

Tous les intervenants à l'école identifient les agents PMS comme de bons relais auprès des jeunes. Ils sont les deuxièmes relais consultés après les éducateurs et/ou les médiateurs lorsque le problème persiste et qu'il n'a pu être géré. Ils sont compétents, connaissent les réalités des différentes écoles qu'ils ont sous tutelle et peuvent réorienter si besoin est. Les éducateurs et les directeurs soulignent cependant que les jeunes ne veulent pas toujours y aller, à cause de l'image négative qui peut être véhiculée du fait d'aller voir un « psy », mais aussi parce qu'ils ne savent pas toujours pourquoi ils y sont envoyés. Un bémol cependant : les rares retours des agents PMS vers des enseignants, des acteurs PSE et des éducateurs. Selon tous les intervenants interviewés, les CPMS sont débordés et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes. Dans certaines écoles, ils devraient être « à demeure. »

6. VISION SUR LES ACTEURS PSE

Les acteurs PSE sont régulièrement cités par les intervenants, mais leurs missions semblent être confondues avec celles des CPMS. Les spécificités de ces deux relais ne semblent pas très claires aux yeux des acteurs scolaires. Quand les SPSE sont identifiés clairement, c'est autour de questions plus médicales : le médecin qui vient faire des séances d'informations, l'infirmière chez qui on envoie un jeune quand il n'est pas bien, les visites médicales. Quand une infirmière PSE est présente dans l'école, une journée

ou quelques heures par semaine, elle est un relais plus fréquemment cité par les acteurs scolaires ; ceux-ci soulignent l'importance de cette présence, la collaboration étant plus facile et fructueuse quand elle se passe in situ. L'infirmière est alors reconnue comme l'infirmière de l'école et n'est pas identifiée comme étant rattachée à une institution, à savoir le Service PSE. Les SPSE, entre eux, soulignent aussi cette différence dans les pratiques, selon que l'on est présent dans l'école ou au centre. Au regard de tous les acteurs scolaires, comme les agents PMS, les acteurs PSE sont très sollicités et donc débordés.

7. REGARDS SUR LES PARENTS

Quel que soit le milieu dont les jeunes sont issus, les intervenants à l'école soulignent des carences au niveau éducationnel : les parents sont décrits comme « naïfs », ou peu concernés ou encore peu compétents, n'ayant que peu d'accès à la langue française, avec une méconnaissance de certaines problématiques. Il y en a qui sont complètement absents, d'autres trop présents et exigeants. Il y en a qui ne sachant comment faire, délaissent leur rôle d'éducateur à l'école. Quant à leur implication dans la vie de l'école, au sein des écoles accueillant un public défavorisé, elle semble se résumer à très peu de choses voire à l'absence. À contrario, dans les écoles accueillant un public favorisé, les parents sont décrits comme soutenant et impliqués. Ils participent à la gestion des problèmes, en étant à l'écoute des éventuelles interpellations qui pourraient leur être faites concernant leur enfant, mais également en s'impliquant via les associations de parents dans la vie de l'école (organisation de conférences, parents relais, etc.). Les intervenants qui sont le plus en lien direct avec les parents autour des comportements à risques de leurs enfants et hors des enjeux de réussite (éducateurs, médiateurs et agents PSE et PMS) insistent sur l'importance d'impliquer les parents, de tenir compte de leur rôle quand la prévention se fait à l'école. Les directeurs pensent également à l'importance de leur implication. En effet, ils sont dans l'obligation de les interpellier quand il se passe quelque chose dans le cadre scolaire. Dans les écoles avec un public plus favorisé, la porte d'entrée de cette interpellation se fait principalement sur des difficultés scolaires, laissant aux parents la responsabilité d'aller voir derrière ces difficultés ce qui peut les engendrer. À contrario, dans les écoles en discrimination positive, cette interpellation semble se faire autour de problèmes de comportements qui ont une influence sur le bon fonctionnement de la vie de l'école. Particulièrement, les directeurs et les enseignants se posent la question du secret professionnel vis-à-vis des parents : quand quelque chose se passe, sont-ils obligés de le dire aux parents ? Que faire si un jeune demande de garder un secret ?

Cette question se pose moins chez les autres acteurs scolaires (SPSE, CPMS, éducateurs, médiateurs) qui sont sous le sceau du secret professionnel. Au vu de ce panel de type de professions et de la diversité des regards, on peut constater qu'un modèle concerté de collaboration avec l'ensemble des acteurs n'est pas organisé, est parfois chaotique et soumis à l'urgence. Soulignons cependant que l'ensemble des acteurs voient l'intérêt de plus de concertation.

F. L'ÉCOLE ET LE MONDE EXTÉRIEUR, QUELLE ARTICULATION ?

Au travers des propos des intervenants scolaires la question de l'articulation avec le monde extérieur de l'école est régulièrement sous-jacente. Comment l'école fait-elle le lien avec cet extérieur ? Confrontation, modélisation, assimilation, ... ? C'est en tout cas un rapport complexe qu'il semble intéressant d'interroger en reprenant quelques points.

I. L'ÉCOLE LIEU D'APPRENTISSAGE, L'ÉCOLE LIEU DE PRÉVENTION

Poser la question de la relation de l'école avec l'extérieur, c'est s'interroger sur les limites du cadre, du rôle et donc des fonctions de l'école. Jusqu'où l'école doit-elle prendre en compte, assumer les besoins des adolescents non rencontrés dans leur vie familiale ou dans leur parcours extérieur à l'école ?

Certains acteurs insistent sur le fait que l'école est avant tout un lieu d'apprentissage ou doit le redevenir. Cette option est plus présente dans les écoles accueillant un public favorisé : « Il faut redonner à l'école son rôle, ce n'est pas un carrefour sociétal ou tout s'apprend et tout se fait. Ça ne marche pas. » « Le rôle de l'école n'est pas de sauver tout le monde. »

Cette position illustre la césure que ces acteurs scolaires désirent faire entre l'extérieur et l'intérieur de l'école. Pour eux, elle trouve sa justification en ce que l'école, en adoptant un discours univoque, reclarifie aux yeux des jeunes ce pour quoi ils sont là. Elle assure davantage sa cohérence interne.

D'autres professionnels se montrent plus nuancés, en avançant que l'école est un lieu d'apprentissage mais qu'elle peut offrir aussi un cadre plus propice à la prévention. Dans les propos entendus, la perméabilité extérieure et intérieure existe, est nommée et reconnue. Elle est même mise en relation par un jeu de comparaison.

« L'école donne un cadre relativement sécurisant, contrairement à la rue par exemple, (...). L'école est aussi un lieu où l'on peut parler, c'est un lieu où l'on peut déposer, parler des risques que l'on a pris. L'école ne peut pas faire comme si cela n'existait pas mais elle ne peut pas tout prendre sur ses épaules non plus. Si l'école fait semblant de rien, cela a des répercussions sur la réussite scolaire. L'école a un rôle à jouer dans la réussite scolaire et l'épanouissement de l'élève. Attention l'école est un des lieux où l'on peut parler des comportements à risques mais pas le seul. (...) »

L'école peut aussi se trouver, au fil des demandes, surinvestie, parfois prise en otage, malgré elle, par le monde extérieur. Puisque les jeunes se trouvent assignés dans ce lieu au rythme de l'ouverture et de la fermeture de ses portes, la tentation est grande de les « toucher » là. Et l'on peut alors parfois assister au scénario de l'arroseur arrosé : l'école prise en otage où les jeunes prennent en otage son personnel. On peut s'étonner dès lors que certains pensent que la prévention ne peut s'effectuer nulle part ailleurs... un monde extérieur bien peu investi ! Certains, mais très peu, rappellent l'existence d'autres lieux que la famille et l'école pour faire de la prévention. « Il y a un surinvestissement des écoles. C'est vrai que c'est obligatoire et donc tous les jeunes sont censés y être mais il y a d'autres lieux : la rue, les loisirs, le sport, ... Ce n'est pas à l'école que l'on va solutionner les problèmes et d'ailleurs ce n'est pas cela qu'il faut viser comme objectif : il faut aider l'école à jouer son rôle et pour cela il faut équiper les adultes. »

« Je trouve que l'école ne devrait pas avoir de distributeurs de préservatifs par exemple. Tout ne doit pas être reporté sur l'école. L'école doit redevenir un lieu d'apprentissage. Mais d'un autre côté, mobiliser les jeunes à aller vers l'extérieur est très difficile. Un contrat de sécurité organise des soirées à thème pour les jeunes et il n'y a pratiquement personne qui vient. Il y a d'autres lieux, comme les festivals... il faut aller là où les jeunes sont et non pas leur demander de venir dans une salle le soir. »

2. L'ÉCOLE ET SON RAPPORT À LA NORME

L'école est érigée par un cadre de références et de normes décrété par l'extérieur. Ce lien fait déjà articulation. La question du lien entre extérieur et intérieur réside aussi dans ce curieux paradoxe où les écoles sont face à des comportements qui s'écartent de la norme, prise d'alcool ou autres produits illicites. Des comportements, qui selon le sentiment de certains intervenants à l'école sont l'expression à la fois d'un malaise intime de l'adolescent mais aussi le symptôme d'une société en mal de repères. Alors que faire ? Les écoles éprouvent des difficultés à dire, à se situer, à prévenir. Certaines écoles n'expriment rien qui ne soit étranger, extérieur à son cadre de références et de normes et ne parle pas de consommation de produits illicites. « Je pense qu'on tente d'étouffer le problème dans les écoles et quand il survient, eh bien le prof improvise(...) ! »

Le lien entre l'extérieur et l'intérieur n'existe pas tant que le caractère étranger ne vient pas s'imposer et perturber le cours intérieur des choses... et lorsque cela survient, chacun est mis à mal. Rien n'a été mis en place pour travailler au préalable cette question.

À l'extrême, on voit des écoles qui, aux dires de certains acteurs, banalisent la situation. Et dans ce cas, l'extérieur, ce qui se pratique en dehors des murs de l'école, prend possession du lieu ! Le non droit est normalisé. Mais certains soulignent que les règles sont plus souples et que les jeunes pensent que certains de leurs comportements sont autorisés. Et quand la sanction tombe, elle est mal vécue.

3. ÊTRE COUVERT DES FAITS EXTÉRIEURS... ?

La moitié des enseignants citent les comportements à risques quand ils ont lieu à l'extérieur de l'école (sorties, voyages scolaires, devant l'établissement).

La question de la responsabilité juridique ou morale est évoquée et ne trouve pas de réponse claire. Le voisinage de l'école peut être aussi incommodé par les faits et agissements de certains élèves et peut interpeler l'école. Certains directeurs disent qu'ils sont dans l'obligation d'intervenir. L'image de l'école, à l'extérieur de l'école, semble aussi entrer en considération dans l'intervention de l'école.

4. S'ORGANISER AVEC L'EXTÉRIEUR : DES TEMPS DIFFÉRENTS

Quelles sont les adéquations possibles entre la manière de faire des organismes extérieurs et les besoins des enseignants et directions d'écoles ? Une interrogation portée par un acteur PSE qui reste centrale. À la lecture des interviews, on observe des difficultés pour les organismes extérieurs à s'adapter au temps scolaire et même à la structure (manque d'espace).

Ces organismes proposent un travail de fond, généralement dans le long terme, et ne peuvent pas envisager des projets pour le mois qui suit, ou la semaine lorsqu'il y a urgence. Si ce type d'approche a sa pertinence, elle ne convient pas au temps scolaire comme il est géré dans la majorité des écoles actuellement. Elle ne satisfait pas non plus les directions d'école qui demandent davantage de disponibilité et de souplesse en cas de besoin.

Les demandes formulées par l'école semblent en décalage avec l'offre que proposent ces organismes: « il y a des organismes extérieurs qui viennent mais très vite ils posent la question des besoins etc., beaucoup de questions et puis, très vite ils se retirent (...) »

Beaucoup estiment que travailler la prévention des assuétudes est davantage du ressort d'un expert extérieur. Et ceci d'autant plus s'il s'agit d'aborder la consommation de produits illégaux.

Outre le fait d'avoir des temps différents, on constate que les acteurs scolaires méconnaissent les services extérieurs. Ces organismes extérieurs sont cités par la moitié des directeurs mais comme des entités en dehors de l'école.

5. LES AGENTS PMS, LES ACTEURS PSE, LES MÉDIATEURS : UNE COURROIE DE TRANSMISSION VERS L'EXTÉRIEUR

Ces acteurs jouent un rôle intéressant dans le lien avec l'extérieur. Ces trois types de professionnels valorisent la pertinence de l'extériorité. En effet, tous insistent sur le lien avec les parents, identifient d'autres lieux que l'école comme espaces de prévention, discernent avec acuité les apports des organismes extérieurs. Tous insistent sur la nécessité d'associer les parents et s'interrogent sur les modalités de ce partenariat. Les médiateurs, étant moins concernés par les enjeux internes à l'école, parlent de la nécessité pour l'école de ne pas adopter la politique de l'autruche et expriment les difficiles relations de jointure avec les parents.

Acteurs PSE et agents PMS sont soucieux de mettre de l'huile dans les rouages (intérieur, extérieur) en venant se présenter dans les classes, expliquer les services qu'ils proposent (visites médicales, entretiens individuels,...). Ces professionnels expriment leur souci d'être dans une démarche où les jeunes sont invités à « aller vers », à se déplacer en qualité d'acteurs. Certains PMS tiennent une permanence au sein de l'école mais ouvrent aussi un espace dans leur centre. On le voit, l'extérieur peut être aussi une garantie de confidentialité vis à vis de l'école, qui peut être perçue comme trop envahissante, contrôlante en termes de vie privée. Notons aussi que le secret professionnel dont peuvent se prévaloir ces intervenants est aussi le garant de cette protection de la vie privée du jeune.

6. LES PARENTS SI PROCHES ET SI LOINTAINS...

Le rapport qu'entretient l'école avec les parents n'est pas simple. D'emblée, on constate que les parents se trouvent dans une position ambiguë; s'ils sont censés être les proches « extérieurs » les plus concernés par la vie des jeunes et leurs comportements, ils paraissent, aux dires de l'école, en réalité les plus éloignés des faits et comportements de leurs enfants. Certains acteurs scolaires reprochent alors à ces parents leur naïveté, leur manque de lucidité, et pour certains leur irresponsabilité. Ces manquements familiaux sont alors perçus comme une charge pour l'école, qui tente de combler.

Un directeur tempère ces propos en soulignant le lien trop affectif, empêchant un regard plus critique, plus distancié sur les réels comportements de leurs enfants.

D'une manière générale, dans les écoles au public plus favorisé, les parents s'impliquent via l'association de parents dans la gestion et l'organisation de l'école. Cette implication est de mise aussi par rapport au suivi scolaire de l'enfant. L'école est considérée pour ces parents comme un facteur intégrateur dans la société et ils assurent indirectement un lien entre les pôles école et société.

2. L'ÉCOLE EST-ELLE UN TERRAIN DE PRÉVENTION ?

Après avoir tenté de brosser un portrait de l'école, sa réalité de vie au quotidien, les motivations de ses acteurs, il reste à se pencher sur les attentes de l'école en matière de prévention des comportements à risques. On envisagera ces attentes en mettant en regard des freins et des leviers.

A. COLLER À LA RÉALITÉ DE L'ÉCOLE

Unaniment, tous les acteurs s'accordent à dire que tout travail mené à l'école, autour des comportements à risques, doit s'adapter à la réalité de celle-ci. On peut dès lors se poser la question de l'adéquation entre les concepts, les démarches de travail proposées par les organismes extérieurs et le vécu quotidien des écoles.

Une série de difficultés

Les enseignants soulignent que les experts extérieurs ne répondent pas à leurs questions. Les demandes des acteurs scolaires adressées aux organismes extérieurs sont de vraies questions de terrain que ces organismes évacueraient, volontairement ou non. « On nous dit qu'il faut que les jeunes soient parties prenantes, qu'il ne faut pas les prendre de front, c'est intéressant, mais nous, en tant que pédagogue, on le sait déjà ». Ces enseignants ajoutent qu'ils ont à gérer de grands groupes et que les démarches de prévention proposées sont peu opérantes. Les demandes non rencontrées sont de plusieurs ordres. Les enseignants et les directeurs ont besoin de savoir quels sont les signes d'une influence, d'une dépendance pour pouvoir mieux aider et orienter les jeunes. En plus d'une information concrète, ils s'interrogent sur des aspects de l'ordre du « savoir être »: Quels sont les bons mots à dire? Quels sont les bons comportements à avoir? Comment percevoir plus vite les problèmes des jeunes? Des informations, des offres de services sont proposées. Il y aurait même surcharge d'informations mais la manière dont cette information atteint les personnes concernées semble inadaptée. Certains acteurs PSE, agents PMS et médiateurs déplorent le manque de contacts personnels, de rencontres, de partenariats. On peut relever aussi des demandes directes, abruptes telles que « on veut des solutions » ou « on veut des projets tout faits » qui interpellent la démarche même de la prévention. Une démarche qui, par rapport à la réalité vécue de ces acteurs, pris dans l'urgence, sans moment de

recul, semble difficile à implanter. « Les enseignants ont suivi une formation, ils ont mis en place un projet de prévention et malgré cela le problème a continué ». Quant à la demande « de projets tout faits », elle renvoie à cette réalité problématique de l'urgence vécue au quotidien, la surcharge de travail, mais aussi au manque ou à l'absence de temps dévolu à la prévention et/ou à la concertation. Autre frein souligné par certains: la difficulté de prendre à la fois la position d'enseignant et celle d'acteur de prévention. Comment être à la fois pédagogue, garder sa neutralité lorsqu'un jeune s'est confié? Les enseignants ne se sentent pas toujours soutenus par la direction pour travailler. Les préoccupations des directeurs changent vite en fonction des urgences à traiter. Les équipes en place (SPSE, CPMS, médiateurs, éducateurs) sont pour la plupart bien identifiées, mais souvent débordées, prises dans les mêmes réalités que l'école. Elles sont elles aussi dans une gestion de l'urgence: « Quand l'école a une demande, c'est maintenant et tout de suite dans l'urgence. » L'école « met la pression sur les agents PMS » et les acteurs scolaires ont tendance à « refiler les patates chaudes » aux CPMS. Certains témoignent « Nous ne faisons que très rarement des projets collectifs car on ne sait pas assurer le suivi (...) pour être cohérent on devrait faire une étude des besoins, analyser les résultats, mettre en place un partenariat. C'est impossible, alors on laisse tomber et on se focalise plus sur l'individuel. » Est-ce à cause du manque de disponibilité de ces acteurs que certains demandent la présence d'équipes pluridisciplinaires à disposition de l'école, afin de soutenir et d'aider dans la gestion des comportements à risques en cas d'urgence, mais aussi dans la mise en place de moments de prévention ?

Des leviers

Par rapport aux attentes et aux difficultés citées, les intervenants mentionnent aussi des éléments qui peuvent faciliter, soutenir, renforcer le travail sur les comportements à risques au sein de l'école. Les extérieurs sont invités à se rendre compte de la réalité de l'école, des compétences des professeurs. Certains acteurs glissent quelques tuyaux très concrets notamment celui de prendre en compte les tranches horaires des cours et de les respecter. Le fait de « parler vrai » donne un vrai poids à une démarche de prévention des comportements à risques auprès des jeunes. Porté par un extérieur, ce « parler vrai » aurait plus d'impact que prononcé par un enseignant. Il est important que ces personnes soient formées mais pas hyper qualifiées et qu'elles aient un bon contact avec les jeunes. La préférence irait pour un extérieur du secteur médical. Et cet extérieur viendrait au moins une fois par an « parler aux élèves ». Les enseignants peuvent aussi soutenir une démarche de prévention dans le cadre de certains cours (science, philo). Si les sujets abordés avaient un intérêt pédagogique et s'ils pouvaient s'inscrire dans le programme, les professeurs seraient partants pour participer à la prévention. Travailler la question des comportements à risques demande d'emblée l'implication du directeur. Personne centrale et clé au sein de l'école, le directeur doit être au courant des projets mis en place à l'école et, s'il apporte son soutien, c'est encore mieux! La concertation et la collaboration entre acteurs n'est réellement possible que si elle est impulsée par ces directeurs. Une piste ou un levier régulièrement évoqué est le renforcement et l'accompagnement des

équipes déjà en place: agents PMS, acteurs PSE, médiateurs, éducateurs, des intervenants ayant un vrai rôle psycho-médico-social au sein des établissements scolaires. Les éducateurs sont des personnes clés pour les jeunes, ils les connaissent bien et ont un bon contact avec eux. Ils exercent une influence positive auprès d'eux. Renforcer les équipes d'éducateurs, encourager leur coordination au sein même des écoles, mais aussi consolider leurs compétences via des formations, permettrait de donner à la prévention un ancrage dans la réalité de l'école.

Cette particularité de connaître le contexte des écoles est reconnue aussi aux acteurs PSE et PMS; leur présence plus soutenue auprès des écoles est aussi vue comme un facteur susceptible de renforcer la prévention.

B. OUTILS ET APPROCHES DE TRAVAIL... LA CHASSE AUX IDÉES!

Les jeunes, d'après les acteurs scolaires, expriment de la lassitude, sont agacés d'entendre les mêmes rengaines sur la sexualité, les drogues, l'alimentation, ... Certains acteurs avec une position plus extérieure soulignent que les besoins des adultes ne sont pas forcément les besoins des jeunes. « Souvent les jeunes disent qu'ils gèrent leurs consommations alors que les adultes voudraient mettre quelque chose en place. » L'implication de ces jeunes dans tout projet de prévention est incontournable. Même si, au dire de beaucoup, souvent les jeunes ne demandent rien, ou en tous cas n'expriment pas de demande. Les jeunes, d'après les intervenants de l'école, aiment qu'on leur parle un langage vrai, non moralisateur. Entendre des témoignages et débattre, sortir de l'école et se rendre en groupe dans des structures proposant des outils, des médias interactifs ou participatifs (cinémédia, théâtre action, jeux de rôles) connectés à leurs centres d'intérêts et à leur langage, est porteur. Certains professeurs optent pour des démonstrations « indiscutables » comme montrer les effets du taux de goudrons dans les poumons des fumeurs. Il est important de tenir compte de l'âge des élèves dans les projets de prévention mis en place. Signalons que les jeunes, branchés sur internet, cherchent eux-mêmes des informations et les trouvent. Fournir à ces jeunes davantage de points de repères extérieurs, de personnes ressources, d'organismes serait une approche de travail à creuser. Les jeunes seraient ainsi plus outillés et autonomes dans leur choix d'aller vers l'organisme qui leur semble adéquat.

Les professionnels expriment des demandes. Ils souhaitent suivre des formations adaptées à leurs besoins et à leur réalité de terrain. Des intervenants scolaires insistent sur l'importance pour les enseignants de bénéficier de coaching régulier et à long terme pour les soutenir. Mais aussi, et pour renforcer le collectif, d'organiser des espaces d'échanges, de parole, un lieu pour nommer leurs difficultés. Par ailleurs, les médiateurs demandent d'avoir des lieux d'échanges entre eux et des moments d'échanges avec l'école sur ce qu'ils font et comment ils le font. En vue de l'élaboration d'une culture commune entre les acteurs scolaires, il est proposé de renforcer les échanges entre acteurs PSE, agents PMS, directeurs, professeurs, d'échanger sur ce qui est mis en place ailleurs, dans d'autres écoles en promotion de la santé. Ensemble, prendre le temps d'avoir une réflexion sur ce qui mobiliserait à la fois les jeunes et les adultes.

Certains proposent de créer des outils pour travailler/construire le lien. Les intervenants souhaitent disposer d'information sur des problématiques pas suffisamment abordées : la dépression, l'anorexie, la « phobie scolaire ». Et pour finir, il faut des démarches innovantes et créatives.

Les intervenants extérieurs représentent pour certains une nébuleuse. Beaucoup d'acteurs expriment le besoin d'une centralisation soit par un coordinateur soit au sein d'un répertoire ou d'un site. Les PMS préconisent que ces organismes prennent le temps de prendre des contacts plus individualisés : une démarche plus vivante pour envisager aussi des liens avec les écoles. Le secret professionnel est mentionné comme une forme d'outil très soutenant dans une démarche de prévention. Il permet de garder la confiance du jeune sans équivoque. Les cellules de santé ont aussi été citées. Il semble cependant qu'elles s'essouffent vite. On fait remarquer que cela nécessite la motivation du corps enseignant et de tous les participants à cette cellule et qu'il y a d'autres priorités.

C. LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES... À CONSIDÉRER

La multiplicité, la diversité des questions à traiter font du directeur d'une école un capitaine de bateau naviguant rarement sur des eaux calmes. Les turbulences étant plutôt de mise, garder le cap suppose de ne pas attarder son regard sur les abords. Certains directeurs sont noyés dans la masse d'informations qu'ils reçoivent. Ils n'ont pas le temps de s'y attarder. Ces directeurs préfèrent apporter leur crédit aux seuls organismes subsidiés et reconnus par la Communauté française. Ils sont demandeurs d'une simplification et d'une centralisation des informations et les agents PMS et acteurs PSE se disent prêts pour être relais de l'extérieur. En attendant, le bouche à oreille est la première source d'informations, tant pour les directeurs que pour les enseignants.

« Là maintenant tout de suite, j'ai besoin d'une journée avec un intervenant, deux ou trois heures, qu'il passe dans les classes et discute avec les jeunes de ce qu'ils ont vécu ! » Ce type de demande est habituel et peut survenir, parce qu'il y a une urgence à traiter. Dans ces cas-là, les organismes qui peuvent répondre à cet appel sont rares. Face à ces urgences, certains préconisent des équipes mobiles, ou un carnet d'adresses bien rempli, ou encore un réseau de parents aux compétences ou connections intéressantes. Les facteurs temps/organisation sont un vrai casse-tête pour stimuler et renforcer la prévention dans les écoles. Plusieurs exemples peuvent être cités. Les professeurs souhaitent des formations mais cela semble difficile à intégrer dans un cadre de travail « deux jours de formation, c'est beaucoup pour un prof ». Pour pallier cette difficulté, certains proposent alors d'inscrire ces formations dans le cadre des journées pédagogiques. Les éducateurs sont pris dans les mêmes difficultés de disponibilité horaire. S'ils s'absentent pour des formations, les élèves se retrouvent à l'étude, les directeurs hésitent. Coincés dans les tranches horaires des cours, il s'avère pourtant que les projets de prévention menés par les professeurs doivent se mener en dehors des heures de cours. La prévention demande plus que de la motivation ! Ces acteurs PSE et ces agents PMS se disent soumis aussi à des rythmes peu en accord

avec leur philosophie de travail. Le manque de moyens humains renforce cette réalité. « Pour travailler dans le long terme, il faut faire la même chose beaucoup de fois, or justement nous n'avons pas du tout les moyens humains pour cela. Nous faisons vraiment très rarement quelque chose de collectif car on ne sait pas assurer les suivis. Ici, notre infirmière est là pour 7000 élèves. Pour être cohérent, on devrait faire une étude des besoins etc. Et déjà ça, on n'a pas le temps. Or, il faudrait encore analyser les résultats et l'intervention à faire. Puis elle devrait être ciblée en partenariat, à long terme... Pour nous tout cela est impossible donc on laisse tomber et on se focalise plus sur l'individuel car c'est plus facile de faire une étude de besoins avec une seule personne. Et on sait mieux répondre aux besoins individuels. » Ces centres déplorent un manque de personnel mais aussi l'absence de locaux dans les écoles pour accueillir leur permanence et ainsi assurer une proximité avec les jeunes et les enseignants.

D. TRAVAILLER EN PARTENARIAT : UNE CULTURE INDISPENSABLE

Quitte à se répéter, un des leviers d'une démarche de prévention concertée et mieux structurée au sein de l'école, c'est le partenariat ! Les agents PMS, les acteurs PSE et médiateurs sont les acteurs les plus demandeurs de concertation. Ces besoins de partenariat se déclinent sous différentes formes. Il y a le minimum qui consiste à être au moins informé de ce qui passe à l'école, des contacts pris avec les organismes extérieurs. Tous souhaitent que les organismes extérieurs les contactent pour envisager un partenariat. Certains, des CPMS, se voient comme coordinateurs de projets convoquant eux-mêmes les organismes extérieurs lorsqu'il y a besoin. Les demandes des médiateurs portent essentiellement sur la nécessité de pouvoir être impliqués à un moment donné pour assurer un suivi individuel. L'utilité de faire réseau au sein de l'école est aussi une démarche levier pour un travail concerté autour des comportements à risques. Cela peut prendre différentes formes et demande le soutien voire l'impulsion première de la direction. Libérer le temps nécessaire pour ces moments de concertation est une difficulté en regard de l'organisation de l'école. Pouvoir institutionnaliser, décréter plus de temps pour ces moments est proposé par certains.

Les parents sont des partenaires incontournables

Certains acteurs avancent qu'il faut associer les parents dans les démarches de prévention, qu'il faut aussi prendre en compte leur malaise face à des thématiques qu'ils trouvent délicates. On peut penser à des séances d'informations suivies de débats. Mais, ils sont peu nombreux à répondre présents. Certains suggèrent de profiter des moments plus festifs pour créer des liens de confiance, un préalable pour mieux « se reconnaître » et communiquer. Les associations de parents constituent de vraies ressources extérieures dans certaines écoles.

IV. CONCLUSION & PERSPECTIVES DE TRAVAIL

L'enquête menée dans les institutions de l'enseignement secondaire bruxellois confronte les professions, les pratiques, les places et les rôles des intervenants scolaires. Comme les secteurs du social, de la santé mentale, des soins, de la culture,... le secteur de l'enseignement n'échappe pas au jugement critique des uns sur le travail des autres, au sein même de la profession. Ces jugements sont souvent liés à une méconnaissance du travail de l'autre et impliquent pour les acteurs scolaires, en fonction de la place qu'ils occupent dans l'institution, des perceptions différentes des comportements à risques.

Les enseignants parlent de consommation de produits et en premier lieu de l'alcool (surtout lors des voyages scolaires), ensuite de la consommation de cannabis et de ses effets secondaires directement perçus en classe (agressivité, fatigue, absence, incapacité de suivre le cours), enfin du manque de sommeil et du repli sur soi liés à l'usage d'internet. Les directeurs sont interpellés par le décrochage scolaire, cause ou conséquence à plus long terme de conduites et comportements à risques. Ils se sentent responsables moralement et juridiquement. Les éducateurs, les agents PMS, les acteurs PSE et les médiateurs sont préoccupés par les aspects psycho-médico-sociaux et certains considèrent les conduites à risques comme des comportements liés à la période de l'adolescence. Ils dénoncent la gestion au coup par coup et tentent de prendre distance avec les demandes exprimées dans l'urgence.

Ce travail exploratoire met en lumière deux types de regard quant à la fonction principale de l'école en termes de prévention. Dans les écoles accueillant un public favorisé, l'objectif premier est d'enseigner, et si des questions de prévention se posent, le PO et l'association de parents sont des ressources disponibles pour intervenir ou soutenir des démarches de prévention au sein de l'école. La prise en charge ou la gestion des comportements à risques est plus organisée et plus cadrée. Les écoles accueillant un public défavorisé ne se considèrent pas seulement comme des lieux de transmission de savoirs, elles sont aussi des espaces où les difficultés des jeunes s'expriment plus fréquemment, ce qui en fait des endroits propices à des démarches de prévention. Ces écoles sont plus en demande de soutien car il y a moins d'appui et de ressources internes à l'école.

Les sentiments d'isolement, de solitude et d'impuissance des enseignants sont les plus souvent éprouvés. Et plus ces enseignants s'impliquent avec empathie et soutien auprès des jeunes, plus ces sentiments sont prégnants. L'improvisation et la débrouille règnent...

LES PLACES, LES FONCTIONS ET LES RÔLES... VERS PLUS D'HUMANITÉ

De manière unanime, tous les acteurs scolaires soulignent l'importance de la place de l'éducateur et pas seulement concernant les comportements à risques. Première personne vers qui les autres intervenants scolaires se tournent, relais indispensable dans l'école, à l'écoute des jeunes, l'éducateur est dans une double fonction et un double rôle : « éducateur-surveillant ».

Avec une question : comment être à l'écoute, tout en surveillant, comment être à l'écoute lorsqu'on manque de temps ?

Les directeurs sont essentiellement consultés quand il s'agit de discipline et de sanction. Les enseignants et les directeurs s'interrogent souvent sur les limites de leur rôle dans l'école et leur difficulté à tenir des places différentes. Les Services PSE, les Centres PMS, les éducateurs et les médiateurs sont le lien entre l'intérieur et l'extérieur de l'établissement et souhaitent appréhender un travail avec les parents. Les Services PSE et les Centres PMS pourraient jouer un rôle d'interface.

Mais tous les intervenants soulignent l'importance du secret professionnel comme gage de confiance du jeune à leur égard et tous se demandent comment sensibiliser les jeunes, « l'extérieur » étant une garantie de confidentialité.

DE LA PRÉVENTION ? OUI, MAIS...

L'école est surinvestie de demandes en provenance d'organismes extérieurs, tant des secteurs associatifs, que du privé ou des politiques. Les enseignants insistent sur le décalage entre les offres de prévention qui leur sont adressées et les demandes qu'ils formulent. Ceux qu'ils nomment « les experts » ne répondent pas à leurs questions. Par ailleurs, ils reconnaissent ne pas identifier les services extérieurs et souhaitent disposer d'un relevé de ces services.

Selon les acteurs scolaires, l'école est bel et bien un lieu de prévention. Reste la difficulté de faire la part des choses. Ils répètent qu'ils agissent au cas par cas, dans l'urgence et donc en individuel. Prêts à soutenir certaines démarches dans le cadre de leur cours et en collectif, soucieux de recevoir de l'information et d'être entendus dans leurs demandes, y compris dans leurs non-demandes, ils souhaitent que l'offre adressée soit adaptée à leur terrain d'activité, leur temporalité, leur rythme de travail, ... ceux de la réalité scolaire.

Les intervenants scolaires manifestent le besoin de soutien et d'accompagnement, ils s'expriment sur leur travail, leur métier, ils parlent d'eux-mêmes avant de faire entendre leurs besoins.

Les animations EVAS (éducation à la vie affective et sexuelle) menées par les centres de planning familial dont font écho les enseignants connaissent un certain succès et osent l'hypothèse que ces animations répondent à la fois aux préoccupations des jeunes et aux demandes des adultes !

QUELQUES PROPOSITIONS DE TRAVAIL À INVESTIGUER...

Cette enquête a permis d'identifier une série de pistes de travail destinées à différents types d'acteurs et de secteurs. Ces pistes de travail proviennent, d'une part, des attentes formulées par les acteurs eux-mêmes et, d'autre part, d'un travail de mise en perspective à partir de l'analyse des entretiens.

Certaines de ces propositions sont peut-être au travail dans les différents secteurs concernés et si elles ne le sont pas, elles offrent l'avantage d'une réflexion ensemble sur des questions qui nous concernent tous.

Sans articulation, échanges, relations, concertation et sans coopération entre les différents secteurs concernés (Enseignement, Promotion de la santé, Aide à la jeunesse, Santé mentale,...) il reste difficile d'envisager un travail pertinent et constructif sur la question des comportements à risques chez les jeunes.

... PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

AU NIVEAU POLITIQUE

- Formaliser des accords de coopération avec les secteurs concernés par l'enseignement;
- être dans la concertation avec les autres niveaux de pouvoir et avec les autres secteurs concernés;
- renforcer les équipes d'éducateurs en augmentant leur nombre dans les écoles;
- dégager du temps de travail et des moyens pour créer des moments de rencontres entre enseignants, espaces de parole, lieux où déposer des questions, afin d'échanger et de partager les réalités de travail;
- augmenter et officialiser les moments de concertation entre intervenants scolaires sur le temps de travail.

POUR LE SECTEUR DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DES ASSUÉTUDES

- Formaliser tout projet ou toute action entreprise dans l'école avec le directeur;
- réaliser un inventaire des ressources disponibles à l'attention des écoles;
- proposer des formations et/ou des accompagnements sur le sujet des comportements à risques (assuétudes, relations sexuelles et affectives, tentatives de suicide,...) aux acteurs PSE, agents PMS, médiateurs et éducateurs;
- proposer des formations, de type sensibilisation, sur les différents produits et leurs effets aux enseignants;
- proposer un soutien et/ou un accompagnement dans la mise en place de journées pédagogiques autour du thème de la prise de risque chez les jeunes;
- réfléchir à la création et la mise en place d'équipes mobiles multidisciplinaires afin d'intervenir dans les écoles en cas d'urgence;
- proposer un travail d'accompagnement des directeurs afin de développer un cadre de travail global autour des questions de prévention à l'école;
- adapter les modes d'intervention dans l'établissement scolaire aux demandes de celui-ci et aux situations d'urgence et de crise;
- se concerter davantage avec les autres secteurs.

POUR LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

- Créer des espaces de rencontres et de parole entre enseignants au sujet de leurs pratiques et de leurs vécus (interview, supervision...);
- renforcer ou mettre en place des lieux de concertation entre les différents acteurs scolaires afin de travailler les représentations des uns vis-à-vis des autres, le secret professionnel, la gestion d'une situation de crise,...;
- installer des lieux pluridisciplinaires pour réfléchir et travailler la question de l'école en santé. En quoi l'école, en tant qu'institution, peut-elle améliorer la qualité de la vie?
- investiguer vers d'autres secteurs (Promotion de la santé, Aide à la jeunesse, Education permanente, Santé mentale,...) pour la mise en place d'un groupe de personnes ressources (prévention, sensibilisation, prise en charge,...);
- organiser des moments de rencontres avec les parents sur les questions de prévention.

POUR LES AUTRES SECTEURS:

AIDE À LA JEUNESSE, SANTÉ MENTALE, CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

- Réfléchir à la création et à la mise en place d'équipes mobiles multidisciplinaires afin d'intervenir dans les écoles en cas d'urgence;
- se concerter davantage avec le secteur de la Promotion de la santé.

DE MANIÈRE TRANSVERSALE

- Privilégier les propositions et offres de services aux écoles accueillant un public défavorisé;
- susciter la participation de tous les acteurs concernés (élèves, parents, intervenants scolaires,...);
- travailler la question des assuétudes dans une démarche de promotion de la santé en ne perdant pas de vue que le public final visé sont les jeunes et qu'il s'agit de leur « parler vrai »!

TRAVAIL EN CHANTIER... VERS UNE MISE EN DÉBAT!

Suite à ce travail exploratoire, le CLPS de Bruxelles souhaite organiser, en partenariat avec les membres du comité de concertation intersectoriel PAA bruxellois, des journées de réflexion, pour affiner et concrétiser certaines perspectives de travail. Suite aux entretiens réalisés dans les institutions scolaires de l'enseignement bruxellois, il va de soi que ces journées ne se concrétiseront qu'avec l'adhésion de partenaires incontournables des secteurs de la Promotion de la santé et des Assuétudes, de l'Enseignement, de la Santé mentale, de l'Aide à la jeunesse, des Centres de planning familial,...

Nous souhaitons être à l'écoute des attentes et des besoins des jeunes au sein des établissements scolaires et dans le monde associatif.

ANNEXES

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES BRUXELLOISES

Réalisation d'interviews¹⁵

Nombre de personnes interrogées: 23

Nombre d'interviews réalisées: 19

Nombre d'écoles concernées: 13

La fonction des personnes interrogées

Directeurs: 9 dont 2 coordinateurs de CEFA

Professeurs: 7

Educateurs: 7 dont 2 accompagnateurs de CEFA

Les réseaux

Officiel Subventionné: 4 écoles

Communauté française: 2 écoles

Libre Subventionné: 7 écoles

Les Communes

Anderlecht: 1 école

Bruxelles-Ville: 3 écoles

Etterbeek: 1 école

Ixelles: 2 écoles

Laeken: 2 écoles

Saint-Gilles: 1 école

Schaerbeek: 2 écoles

Uccle: 1 école

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS DES CENTRES PMS

Réalisation d'interviews

Nombres de personnes interrogées: 9

Nombre d'interviews: 6

Nombre de Centres PMS: 6

Les réseaux

Officiel Subventionné: 1

Communauté française: 3

Libre subventionné: 2

Les Communes

Etterbeek: 1

Uccle: 1

Ixelles: 2

Saint-Gilles: 1

Bruxelles: 1

LES ENTRETIENS DE GROUPE AVEC LES SERVICES PSE

Réalisation d'interviews

Nombre d'entretien de groupe réalisé: 1

Nombre de personnes interrogées: 12

Nombre de Services PSE touchés: 8

Les réseaux¹⁶

Officiel Subventionné: 4 Services PSE

Libre Subventionné: 5 Services PSE

Les Communes

Forest: 1

Saint Gilles: 1

Woluwe Saint Lambert: 1

Uccle: 1

Ixelles: 3

Schaerbeek: 1

Bruxelles: 1

LES ENTRETIENS DE GROUPE AVEC LES MÉDIATEURS SCOLAIRES

Réalisation d'interviews

Nombre d'entretien de groupe réalisé: 1

Nombre de personnes interrogées: 8

Nombre d'écoles touchées: 6

Les réseaux

Officiel Subventionné: 2

Communauté française: 2

Libre Subventionné: 4

Les Communes

Anderlecht: 1

Saint-Gilles: 1

Molenbeek: 1

Schaerbeek: 1

Bruxelles: 2

Autre: 1

15. Dans une même école, nous avons parfois interrogé séparément plusieurs personnes ayant des fonctions différentes. Une interview est réalisée avec trois personnes.

16. Il n'existe pas de Centre PSE du réseau Communauté française, les Centres PMS de la Communauté française réalisant les missions de ceux-ci.

Comité de rédaction

Isabelle Boquet
Béatrice Garlito y Romo
Bégonia Montilla
Patricia Thiébaud
Catherine Végairginsky
Dominique Werbroeck

Graphisme

Donuts

Impression

Sintjoris

Editeur responsable

Catherine Végairginsky

Nous remercions les acteurs scolaires bruxellois pour le temps consacré aux entretiens réalisés par le CLPS de Bruxelles et la confiance qu'ils nous ont accordée pendant près d'une année. Merci également au comité de concertation intersectoriel bruxellois pour ses interpellations pertinentes et sa participation aux réunions.

Pour le Centre Local de Promotion de la Santé, agir en promotion de la santé c'est:

- se pencher sur le contexte de vie des gens: les conditions de logement, de travail, les liens sociaux, l'éducation, une activité artistique, l'environnement, la culture,... ces facteurs qui influencent la santé des personnes, des groupes, des communautés;
- percevoir la personne comme un acteur avec ses valeurs, ses spécificités, ses difficultés, ses attentes, ses ressources, comme citoyenne invitée à se positionner dans un contexte de vie qu'elle partage avec d'autres et non comme un agent, réceptacle de diktat;
- tenter d'agir sur les déterminants de la santé par un repérage des demandes, des attentes et des situations des personnes les plus précarisées dans leur milieu de vie et leur contexte social;
- évoluer dans un processus de travail, de réflexion et vers des perspectives à long terme et non dans une logique de résultat à tout prix;
- partager des pratiques avec les professionnels de différents secteurs.

CLPS de Bruxelles
Rue Jourdan 151
1060 Bruxelles
T 02 639 66 88
F 02 639 66 86
info@clps-bxl.org



Enseignement.be